

Contrat de plan État-Région 2015-2020 des Pays de la Loire

Bilan 2015



SOMMAIRE

Vie du contrat.....	5
1 - Mobilité multimodale.....	8
2 - Enseignement supérieur, recherche et innovation.....	13
3 - Transition écologique et énergétique.....	17
4 - Numérique.....	21
5 - Innovation, filières d'avenir et usine du futur.....	23
6 - Emploi, orientation et formation professionnelle.....	25
7 - Volet territorial.....	26
Annexes.....	31

VIE DU CONTRAT

139,6 M€ engagés en 2015 par l'État et la Région sur le territoire des Pays de la Loire.

Avec l'apport des fonds européens, ce sont plus de 2,9 Md€ qui seront mobilisés pour le développement régional entre 2015 et 2020 : 1,2 Md€ au titre du CPER et 1,7 Md€ au titre des fonds européens.

VIE DU CONTRAT

Un contrat signé le 23 février 2015

Le contrat de plan État-Région des Pays de la Loire a été signé le 23 février 2015 par le préfet de région et le président du Conseil régional.

Avec l'apport des fonds européens, ce sont plus de 2,9 Md€ qui seront mobilisés pour le développement régional, 1,2 Md€ au titre du CPER et 1,7 Md€ au titre des fonds européens. À cela s'ajoutent 42 M€ mobilisés hors CPER pour les projets d'intérêt régional du nouveau programme de renouvellement urbain et l'appel à projets régionalisé du programme d'investissements d'avenir.

Au lendemain des élections régionales de décembre 2015 et à la demande des présidents nouvellement élus, le Premier ministre a décidé qu'une "revoyure" des contrats de plan sera réalisée avant la fin de l'année 2016. Elle est destinée à des ajustements. Elle ne se substitue pas à la révision de mi-parcours prévue en 2018.

Conventions complémentaires

Quatre conventions complémentaires ont été signées concernant le logement et la vie étudiante par le président du conseil régional, le centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) ; la santé par le président du conseil régional et l'agence régionale de santé ; la restauration du patrimoine régional et la coopération décentralisée par le préfet de région et le président du conseil régional.

Conventions d'application

Les engagements financiers sont déclinés dans des conventions d'application précisant les objectifs et les engagements des partenaires. Au 31 décembre 2015, 16 conventions d'application étaient signées (*cf. annexes*).

Mémento éco-conditionnalité

En application des instructions du Premier ministre du 31 juillet 2014, le principe d'éco-conditionnalité est appliqué comme élément d'appréciation transversal de l'ensemble des projets du contrat de plan 2015-2020.

L'éco-conditionnalité garantit que les projets financés au titre du CPER permettent de soutenir sur les prochaines années la transition écologique et énergétique.

Un mémento a été élaboré pour renforcer l'attention des porteurs de projets sur les incidences de leurs activités et de leurs décisions, du point de vue écologique et énergétique et pour améliorer leur information sur les dispositifs d'aides existants afin d'accompagner la réduction de ces incidences.

ENGAGEMENTS FINANCIERS PAR VOLET

139,6 M€ engagés en 2015 par l'État et la Région sur le territoire des Pays de la Loire

Les tableaux financiers détaillés sont présentés en annexe de ce document.

Au 31 décembre 2015, la programmation s'élève pour l'État à 54,2 M€ (13,1 % des crédits inscrits) et pour la Région à 106,6 M€ (26,9 % des crédits inscrits).

VOLET	Montant total 2015-2020	dont		Au 31/12/2015			
		État	Région	État		Région	
				Programmé cumulé	%	Programmé cumulé	%
Mobilité	613 712 500	225 690 250	159 821 900	24 697 340	10,9%	59 090 547	37 %
Enseignement supérieur, recherche, innovation	224 431 000	69 013 000	58 762 000	9 307 835	13,5%	13 238 000	22,5%
Transition écologique et énergétique	149 710 000	72 810 000	76 900 000	11 887 500	16,3%	16 536 907	21,5%
Numérique	1 426 000	713 000	713 000	224 284	31,5%	163 593	22,9%
Emploi	21 160 000	9 800 000	11 360 000	1 693 467	17,3%	1 893 333	16,7%
Territorial	160 400 000	34 590 000	87 880 000	6 380 463	18,4%	15 325 316	17,8%
TOTAL GENERAL CPER 2015-2020	1 170 839 500	412 616 250	395 436 900	54 190 889	13,1%	106 558 362	26,9%

Au 31 décembre 2015, les engagements s'élèvent pour l'État à 51,4 M€ (12,5 % des crédits inscrits) et pour la Région, à 88,1 M€ (22,3 % des crédits inscrits).

VOLET	Montant total 2015-2020	dont		Au 31/12/2015			
		État	Région	État		Région	
				Engagé cumulé	%	Engagé cumulé	%
Mobilité	613 712 500	225 690 250	159 821 900	23 865 852	10,6%	55 062 810	34,5%
Enseignement supérieur, recherche, innovation	224 431 000	69 013 000	58 762 000	8 486 868	12,3%	6 089 805	10,4%
Transition écologique et énergétique	149 710 000	72 810 000	76 900 000	11 136 303	15,3%	13 365 649	17,4%
Numérique	1 426 000	713 000	713 000	224 284	31,5%	163 593	22,9%
Emploi	21 160 000	9 800 000	11 360 000	1 693 467	17,3%	1 893 333	16,7%
Territorial	160 400 000	34 590 000	87 880 000	6 030 463	17,4%	11 546 447	13,1%
TOTAL GENERAL CPER 2015-2020	1 170 839 500	412 616 250	395 436 900	51 437 236	12,5%	88 121 637	22,3%

ENGAGEMENTS FINANCIERS PAR VOLET

Au 31 décembre 2015, les mandatements s'élèvent pour l'État à 12 M€ (23,3 % des crédits engagés, 2,9 % des crédits inscrits) et pour la Région, à 39,4 M€ (44,7 % des crédits engagés, 10 % des crédits inscrits).

VOLET	Montant total 2015-2020	dont		Au 31/12/2015			
		État	Région	État		Région	
				Mandaté cumulé	%/	Mandaté cumulé	%
Mobilité	613 712 500	225 690 250	159 821 900	4 550 752	19,1%	31 770 676	57,7%
Enseignement supérieur, recherche, innovation	224 431 000	69 013 000	58 762 000	2 146 250	25,3%	740 232	12,2%
Transition écologique et énergétique	149 710 000	72 810 000	76 900 000	3 413 481	30,7%	3 158 396	23,6%
Numérique	1 426 000	713 000	713 000	60 691	27,1%	0	0,0%
Emploi	21 160 000	9 800 000	11 360 000	1 310 237	77,4%	1 258 340	66,5%
Territorial	160 400 000	34 590 000	87 880 000	527 583	8,7%	2 458 156	21,3%
TOTAL GENERAL CPER 2015-2020	1 170 839 500	412 616 250	395 436 900	12 008 994	23,3%	39 385 800	44,7%

Pour l'État :

- Le terme "programmé" correspond aux autorisations d'engagement (AE) reçues et affectées.
- Le terme "engagé" correspond aux montants de crédits reçus en autorisation d'engagement et comptablement engagés.

Pour la Région :

- Le terme "programmé" correspond aux autorisations de programme et d'engagement votées et affectées.
- Le terme "engagé" correspond aux autorisations de programme et d'engagement comptablement engagées.

Les opérations répondent aux besoins d'accessibilité de la région à l'échelle européenne, à la demande croissante de déplacements qui résulte du dynamisme démographique de la région et à l'accompagnement de son développement économique.

VOLET MOBILITE MULTIMODALE

Les infrastructures ferroviaires

395,3 M€ sont contractualisés, dont 246,1 M€ financés par l'État et la Région.

En 2015, pour l'axe Nantes-Angers-Sablé, les études projet de signalisation Nantes-Sainte-Luce et du terminus technique d'Ancenis ont été lancées.

Sur l'axe Nantes Bordeaux, les études relatives à la modernisation ont permis de préciser le programme de travaux réalisables au titre du présent contrat.

Pour la gare de Nantes, les études du projet de transformation de la gare se sont poursuivies et le groupement lauréat a été désigné.

Par ailleurs, les conventions de financement des études préliminaires et géotechniques pour la création des haltes

ferroviaires « Le Mans Hôpital » et « Moncé-en-Belin » ont été signées avec SNCF Réseau, maître d'ouvrage unique de ces études, et les collectivités locales concernées. Les études ont démarré en septembre 2015 et s'achèveront à l'automne 2016.

Les études d'avant projet sur la modernisation de la ligne Clisson-Cholet sont en cours.

Le débat public sur les liaisons nouvelles ouest Bretagne Pays de la Loire (LNOPBL) s'est achevé début 2015 et SNCF Réseau, maître d'ouvrage, a décidé une phase complémentaire d'études et de concertation.

Fin 2015, 30 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (73,9 M€).



Sources : site Internet SNCF Réseau (www.sncf-reseau.fr)

Modernisation de l'axe Nantes – Pornic / Saint-Gilles-Croix-de-Vie

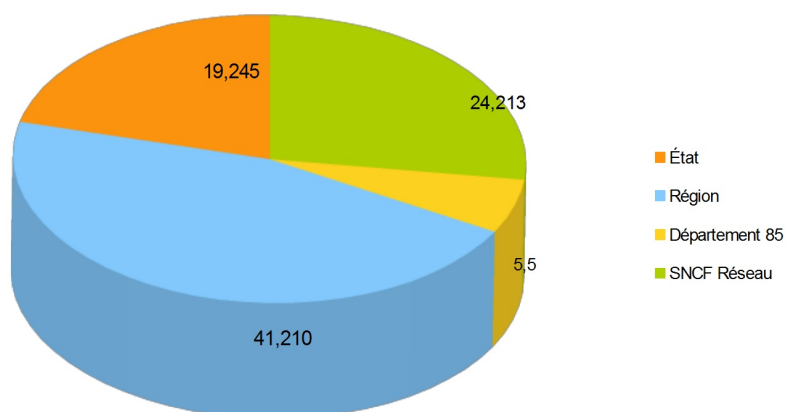
La modernisation de la ligne entre Sainte-Pazanne et Pornic et entre Sainte-Pazanne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, portée par SNCF Réseau, améliore la qualité de service aux usagers : amélioration de la ponctualité et de la régularité, optimisation des temps de trajet, amélioration du confort à bord des trains et facilitation de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Une première phase de travaux avait permis lors du précédent CPER le renouvellement de la voie entre Nantes et Sainte-Pazanne et la modernisation de la signalisation sur l'ensemble des deux axes (Nantes - Pornic et Nantes – Saint Gilles-Croix-de-Vie). Les travaux de seconde phase inscrits au CPER 2015-2020, menés en anticipation de septembre 2014 à août 2015, ont renouvelé les voies entre Sainte-Pazanne et Pornic et Sainte-Pazanne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie. La mise en service est intervenue en septembre 2015.

Cette opération est inscrite au CPER 2015-2020 pour 108,4 M€ dont 41,2 M€ de la Région, 27,1 M€ de l'État (montant avancé par la Région dans l'attente de la signature du contrat de plan Etat-Région 2015-2020), 13,7 M€ du Département de la Vendée et 26,4 M€ de SNCF Réseau. À ces montants contractualisés entre l'État et la Région, s'ajoutent des financements du Département de la Vendée (13,7 M€) et de SNCF Réseau (26,4 M€). SNCF Réseau annonce une économie globale de 8 M€ sur cette opération qui n'est pas encore soldée.

Au 31 décembre 2015, 83,2 % des crédits inscrits ont été engagés sur cette opération (90,1 M€). Pour la Région le taux d'engagement est de 100%. Pour l'État, 71% des crédits inscrits ont été engagés.

Modernisation de l'axe Nantes-Pornic / Saint Gilles-Croix de Vie
Montant des engagements au 31/12/2015 (en M€)



Les infrastructures routières

164,7 M€ sont contractualisés, dont 105 M€ financés par l'État et la Région.

Les quatre variantes d'aménagement du périphérique nantais, dont les études ont été lancées en 2015, ont été validées par les partenaires cofinanceurs pour la concertation publique prévue en 2016. Pour l'aménagement du périphérique Nord, l'année 2015 a été consacrée à la préparation de la phase d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique qui s'est déroulée en février 2016.

Après une mise en service partielle de la section Sud de la déviation de Moulay-Mayenne sur la RN 162 à l'automne 2014, les travaux se sont poursuivis.

La mise en service de cette section est intervenue fin mars 2016. Les études se poursuivent sur la section Nord inscrite au CPER 2015-2020. L'enquête publique des protections phoniques de Trignac-Montoir a été menée à l'automne 2015.

Ces deux dernières opérations participent à l'objectif de désenclaver les territoires en améliorant les conditions de sécurité des usagers de la route et à l'amélioration du cadre de vie des riverains tout en assurant la mise à niveau environnementale.

Fin 2015, 2 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (2,1 M€).

Déviations au droit de Moulay



Sources : site internet DREAL Pays de la Loire - (www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr)

Déviation Moulay-Mayenne section Sud

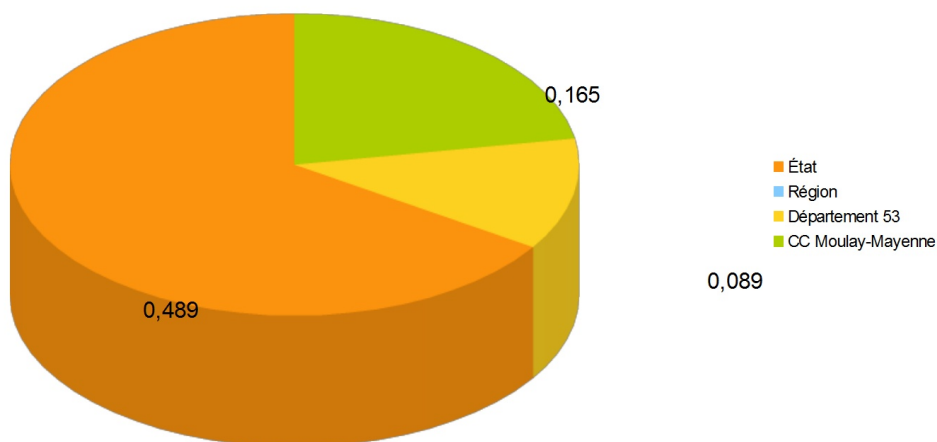
La déviation de Moulay-Mayenne (RN 162), d'une longueur de 11 kilomètres comprend trois sections :

- une partie centrale constituant la déviation de Mayenne, d'une longueur de 3 kilomètres, mise en service en juillet 2008,
- une partie Sud qui permet le raccordement de la section centrale à la RN 162, en voie d'achèvement (phase 2),
- une section Nord permettant le raccordement à la RN 162 (phase 3).

La section Sud de la déviation de Moulay-Mayenne (RN 162) sous maîtrise d'ouvrage de l'État est inscrite au CPER à hauteur de 6 M€ dont 3 M€ de l'Etat, 2,4 M€ de la Région, 0,3 M€ du conseil départemental de la Mayenne et 0,3 M€ de la communauté de communes de Moulay-Mayenne. Ce financement complète les 30 M€ délégués au titre du programme de modernisation des itinéraires routiers 2006-2013.

Au 31 décembre 2015, 12,2 % des crédits inscrits ont été engagés (0,743 M€).

RN 162 : déviation Moulay-Mayenne - Phase 2
Montant des engagements au 31/12/2015 (en M€)



Développement du grand port maritime de Nantes – Saint-Nazaire (GPMNSN)

53,7 M€ sont contractualisés, dont 34,4 M€ financés par l'État et la Région.

Deux conventions ont été signées entre le GPMNSN, l'État et les collectivités territoriales pour la construction du hub logistique (pour la filière énergies marines renouvelables) à Saint-Nazaire et l'amélioration de la performance de l'outil industriel.

Les travaux du hub logistique ont démarré ; la déconstruction des blockhaus est achevée et des sondages géotechniques ont été réalisés au cours de l'été pour conforter les études de renforcement des quais de la forme Joubert et de la prise d'eau.

Pour les opérations relevant de la « performance de l'outil industriel », les travaux du front d'accostage du site des coteaux au Pellerin se termineront à l'été 2016. Les travaux relatifs au dock mère des coteaux au Pellerin s'achèveront à la fin du 1er semestre 2016.

Fin 2015, 22,7 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (7,8 M€)



Sources : site interne GPMNSN (<http://www.nantes.port.fr>)

Hub logistique

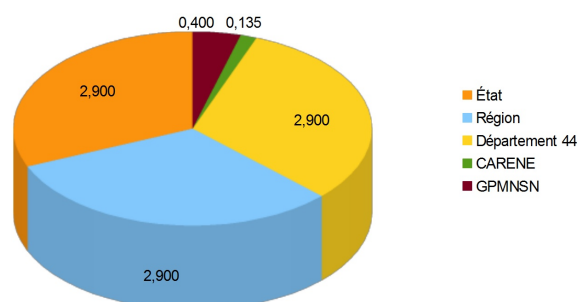
Cette opération portée par le grand port maritime Nantes-Saint-Nazaire (GPMNSN) s'inscrit dans la restructuration globale du site industriel de Saint-Nazaire. Elle vise à conforter la construction navale et la construction mécanique et à contribuer au développement de la filière énergies marines renouvelables (EMR).

D'un montant de 10 M€, elle est cofinancée à parité par l'État et la Région à hauteur de 2,9 M€, par le conseil départemental de la Loire-Atlantique (2,9 M€), la CARENE (0,9 M€) et le GPMNSN (0,4 M€).

Les travaux préparatoires du futur hub logistique dédié au pré-assemblage d'éoliennes en mer ont été engagés en 2015 à travers la démolition d'anciennes constructions et la dépollution des sols. Des blockhaus datant de la seconde guerre mondiale ont été démolis. L'ancienne station de déballastage a été démantelée, ainsi que le terminal sablier sur la partie sud du site. Les derniers stocks de sable ont été transférés à Montoir de Bretagne et le magasin C de STX France a été déconstruit. Cette étape préparatoire s'est terminée à l'automne 2015 et sera suivie en 2016 par l'aménagement des voies qui desserviront le futur hub logistique dont la livraison est attendue fin 2016.

Au 31 décembre 2015, 92,4 % des crédits inscrits ont été engagés (9,2 M€).

Hub logistique du site industriel de Saint-Nazaire
Montant des engagements au 31/12/2015 (en M€)



Croissance démographique et dynamisme économique font de la région un territoire de plus en plus attractif pour les étudiants et les chercheurs. Toutefois, des marges de progression importantes sont visées aussi bien en termes de recherche et d'innovation que de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Enseignement supérieur

120,9 M€ sont inscrits au CPER 2015-2020, dont 82,7 M€ contractualisés par l'État et la Région.

Les objectifs s'articulent autour de trois priorités :

- proposer des lieux de formation accueillants et fonctionnels pour renforcer l'attractivité des campus : en 2015, parmi les 19 projets inscrits, cinq projets ont été engagés ; la réhabilitation et l'extension de l'agrocampus ouest à Angers (voir encadré ci-après), la rénovation des bâtiments de l'école des mines de Nantes, la restructuration du bâtiment E de l'école nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), la restructuration de l'IUT de l'université d'Angers et la réhabilitation de l'UFR lettres langues et sciences humaines de l'université du Maine,
- améliorer les conditions de vie collective des étudiants : la construction d'un restaurant universitaire dans le centre-ville d'Angers a été engagée,
- développer l'usage des outils numériques : les projets sont engagés, les premiers financements ont été attribués en 2015, notamment pour permettre le déploiement de bornes wifi THD (très haute densité) et le recrutement d'ingénieurs pédagogiques qui accompagnent les enseignants dans la « transition numérique » (initiatives pédagogiques innovantes). En complément du volet numérique principal « UBL – Pays de la Loire », des financements spécifiques sont consacrés à l'amélioration des infrastructures numériques de l'école des mines de Nantes dans la perspective de la fusion avec télécom Bretagne.

Fin 2015, 15 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (12,5 M€).

VOLET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

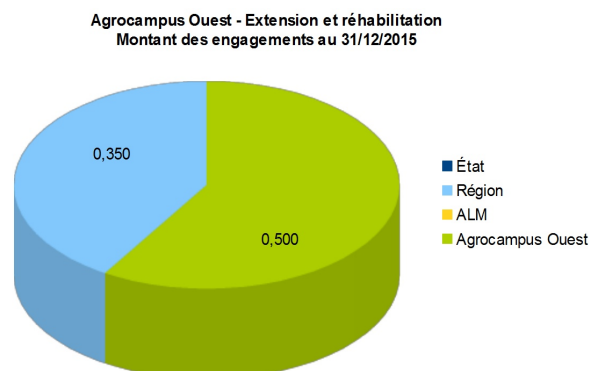
Agrocampus ouest : réhabilitation et extension

Cette opération dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Région a pour objet la construction d'une extension de l'établissement d'enseignement agrocampus ouest à Angers. Ce programme immobilier de 1 298 m², inscrit dans la continuité du précédent CPER, comprend la construction d'un amphithéâtre de 180 places mutualisé entre les acteurs du campus du végétal (agrocampus ouest, université d'Angers, pôle de compétitivité végépolys, INRA) ainsi que divers locaux techniques et supports, une salle de réunion, des salles de cours et des bureaux. Ce projet fait l'objet d'une démarche de haute qualité environnementale.

L'autre partie du projet prévoit la réhabilitation d'espaces libérés par les chercheurs afin d'assurer de meilleures conditions d'accueil et de travail aux usagers. Le permis de construire a été délivré le 10 juillet 2013. Les marchés de travaux ont été attribués en novembre 2015 pour un démarrage prévu mi-2016.

Cette opération s'élève à 4 M€ dont 0,5 M€ de l'État, 1,5 M€ de la Région, 1,5 M€ d'Angers Loire Métropole et 0,5 M€ d'agrocampus ouest.

Au 31 décembre 2015, 21,2 % des crédits inscrits sont engagés (0,850 M€).



Université du Maine – Réhabilitation de l'UFR lettres langues et sciences humaines

La réhabilitation des bâtiments de l'UFR lettres langues et sciences humaines au Mans construits en 1975, portée par l'État, vise à améliorer l'isolation thermique, le chauffage, la ventilation, l'éclairage et à mettre en conformité les installations électriques.

Dans le prolongement du précédent CPER, les travaux portent en priorité sur le bâtiment de la maison des sciences humaines et de la société (MSHS) et celui de l'enseignement pour une surface globale de 6 000 m² en mettant l'accent sur la mutualisation des espaces de recherche, de documentation, de réunions et de séminaires. L'objectif est d'améliorer le confort de travail des usagers et de recréer des lieux de formation et de vie collective à la hauteur des attentes.

Les marchés de travaux ont été signés le 2 novembre 2015. Le début des travaux est intervenu en janvier 2016 pour la MSHS avec une livraison prévue en novembre 2016 et en avril 2016 pour le bâtiment d'enseignement avec une livraison prévue à la fin du 1er semestre 2017.

Cette opération est inscrite au CPER pour 8,8 M€ financés en totalité par l'État.

Au 31 décembre 2015, l'État a engagé 6,3 M€, soit 71,5 % de l'enveloppe contractualisée, permettant ainsi d'honorer tous les marchés et travaux nécessaires à la réalisation du projet.

Recherche, innovation, transfert de technologies

103,5 M€ sont inscrits au CPER 2015-2020, dont 45,1 M€ contractualisés par l'État et la Région.

L'État et la Région ont retenu comme objectifs de soutenir l'émergence de projets novateurs et de nouvelles structurations collectives et d'accompagner les investissements structurants de domaines scientifiques inscrits dans six thématiques : biologie-santé, alimentation-agroalimentaire-végétal, sciences humaines et sociales, sciences des matériaux – mécanique et ingénierie,

sciences et technologies de l'information et de la communication – mathématiques, mer – environnement – villes et territoires.

S'ajoutent à ces six thématiques, la restructuration du laboratoire de planétologie et géodynamique de Nantes, le soutien à l'ingénierie de projets européens et internationaux et le soutien aux structures favorisant le transfert de technologie et l'innovation.

Parmi les 55 projets du volet « recherche, innovation et transfert », 30 ont démarré en 2015 :

Thématique	Libellé projet
Biologie-santé	ONIRIS Institut vétérinaire de recherche pré clinique - volet équipements
	ONIRIS soutien doctoral
	TRANSLAT ANGERS Vasculaire, métabolisme et nutrition (PACEM)
	TRANSLAT ANGERS Vectorisation et nanomédecines (MINT)
	TRANSLAT NANTES: Animaleries, bio-imagerie, criblage, jouvence (<i>voir encadré ci-après</i>)
Alimentation-Végétal	AGROCAMPUS : soutien doctoral
	ONIRIS : volet immobilier
Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales	Développement et internationalisation des SHS
Science des matériaux - Mécanique et ingénierie	CISPEO Chimie moléculaire innovante Angers
	CISPEO Chimie moléculaire innovante Nantes
	ENSAM : Halle d'essais et de caractérisation
	FACTORY (usine du futur)
	LMAc : évaluation et contrôle non destructifs des matériaux
	LMAc : réseaux de transducteurs acoustiques
	UM : Le Mans Acoustique - volet immobilier (réhabilitation et extension)
STIC-Maths	Calcul intensif ICI
	SEDUCE EMN Plateforme « verte » Grid5k
	SNUM création et fabrication numérique (dont Coraulis)
Mer-Environnement-Villes et territoires	I-G-Pro-BE (micro algues et procédés) EMN
	I-G-Pro-BE (micro algues et procédés) La Roche sur Yon
	I-G-Pro-BE (micro algues et procédés) Saint-Nazaire
	NEMO : extension du bassin d'essais - volet immobilier
	NEMO : extension du bassin d'essais - volet équipements
	PRIIC mer (CSMAR et GCEM) - Nantes
	S2E PDL (environnement - ville) ONEVU
	S2E PDL (environnement - ville) Plate-forme analytique
	S2E PDL (environnement - ville) Télédétection géophysique ESGT Le Mans
Planétologie	UN : Restructuration du Laboratoire de planétologie et géodynamique de Nantes
Ingénierie de projets européens et internationaux	CUE Nantes-Angers-Le Mans : Soutien à ingénierie de projets de recherche européens et internationaux
Innovation et Transfert	Centre lavallois ressources technologiques

Fin 2015, 22 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés

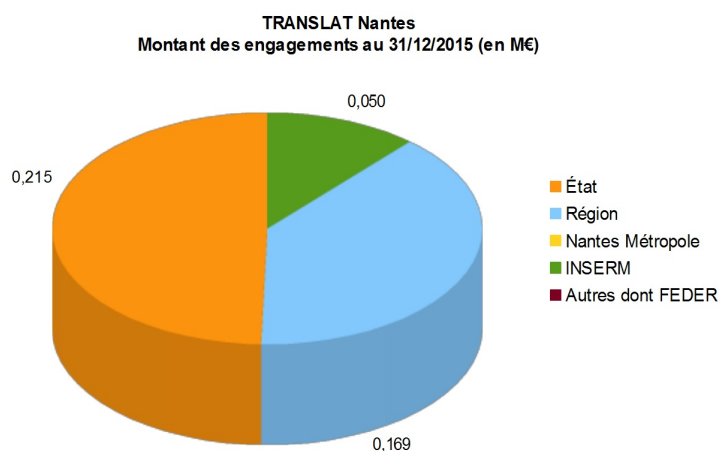
TRANSLAT Nantes : bio-imagerie, criblage, jouvence

Ce programme d'équipements porté par l'université de Nantes est constitué de quatre sous-projets dans le domaine de la recherche en santé, pour le développement d'une recherche translationnelle innovante, allant des soins aux patients à la recherche fondamentale pour revenir aux patients. Il vise à accompagner le schéma directeur des animaleries sur le site santé, à renforcer les capacités de criblage à haut débit, à développer les technologies de bio-imagerie et explorations fonctionnelles ainsi qu'à renouveler les équipements mutualisés.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 4 M€ dont 1,4 M€ de l'État, 0,6 M€ de la Région, 0,6 M€ de Nantes Métropole, 0,4 M€ de l'INSERM et 1 M€ d'autres financeurs dont le FEDER.

En 2015, les crédits mobilisés ont permis de financer les deux sous-projets « Animalerie institut de recherche en santé (IRS) et institut de recherche en santé 2 (IRS2) » et « Bio-imagerie et explorations fonctionnelles ». L'achèvement de la construction de l'institut de recherche en santé 2, sous maîtrise d'ouvrage Région interviendra avant l'été 2016.

Au 31 décembre 2015, 10,9 % des crédits inscrits ont été engagés (0,434 M€).



Qu'il s'agisse des milieux naturels, de l'eau ou des risques, les Pays de la Loire présentent de forts enjeux au regard de leur situation géographique et des pressions liées au changement climatique et aux activités humaines. La région dispose de gisements en économies d'énergie et énergies renouvelables.

VOLET TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Énergie et changement climatique

Pour atteindre l'objectif du schéma régional climat air énergie de 21 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale d'ici à 2020 (6 % en 2008) et ramener les émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990, les actions complémentaires de l'État (ADEME) et de la Région portent sur le soutien aux opérations de rénovation énergétique des bâtiments, la lutte contre la précarité énergétique des populations à faible revenu et le soutien aux filières d'énergies renouvelables.

31 M€ sont contractualisés entre l'État (ADEME) et la Région.

Au 31 décembre 2015, 19,7 % des crédits contractualisés par l'Etat et la Région ont été programmés (6,1 M€).

Les plates-formes territoriales de la rénovation énergétique

Les plateformes territoriales de la rénovation énergétique animent les acteurs d'un territoire (professionnels, espaces info énergie, agence départementale d'information sur le logement...) et proposent différents niveaux de conseils et de services aux particuliers : bilan thermique, choix des professionnels, priorisation des travaux, plan de financement...

Les plateformes de la CARENE et Angers Loire Métropole bénéficient d'un partenariat financier de l'ADEME et de la Région pour 3 ans, avec pour objectifs respectifs la rénovation de 220 et 400 logements par an en moyenne.

Au 31 décembre 2015, l'État et la Région ont engagé respectivement 2,1 M€ et 4 M€.

Économie circulaire et économie de ressources

8,4 M€ sont contractualisés entre l'État (ADEME) et la Région.

L'animation des entreprises pour la mise en place de systèmes de management environnemental, le soutien à des relais, l'accompagnement d'opérations collectives d'éco-conception, d'opérations tournées vers l'économie de la fonctionnalité ou d'optimisation des flux, ainsi que l'aide aux travaux dans des garages (par exemple les cuves double paroi, les systèmes de rétention) et des pressings (l'installation d'une machine d'aqua-nettoyage) en vue de réduire leur impact environnemental ont été les leviers déployés en 2015.

Fin 2015, 16,6 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (1,4 M€).

Prévention des risques naturels

10 M€ sont contractualisés entre l'État - fonds de prévention des risques naturels majeurs - et la Région.

L'année 2015 a été marquée par la labellisation de trois programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) :
- deux dits « complets » (Marais des Olonnes en Vendée et la CARENE en Loire-Atlantique),
- un dit d'« intention » (Marais du Payré en Vendée).

Les trois nouveaux PAPI représentent un engagement de 3 M€ de l'État et de 0,74 M€ de la Région sur 6 ans.

Sans compter les PAPI d'intention déjà labellisés, préfigurant des PAPI complets, 9 PAPI sont donc labellisés à ce jour en région, dont 8 littoraux, permettant de couvrir intégralement le littoral de la Vendée et les zones littorales les plus stratégiques en Loire-Atlantique.

Des actions ont été menées sur les territoires déjà labellisés PAPI, visant la prévention des risques, la réduction de la vulnérabilité et l'amélioration de la connaissance : réalisation d'une centaine de diagnostics de vulnérabilité de maisons exposées au risque inondation dans le cadre du PAPI de la baie de Bourgneuf en Vendée, pose de vingt-cinq repères de crue sur le territoire du PAPI du bassin du Lay en Vendée, réalisation de la première phase des travaux plan submersion rapide (PSR) sur l'étier du Pouliguen (PAPI CAP Atlantique en Loire-Atlantique), réalisation des travaux plan submersion rapide (PSR) du Platin à la Faute-sur-Mer (PAPI Lay en Vendée) et démarrage des opérations de réaligement sur le trait de côte des ouvrages du littoral de Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée).

Fin 2015, 15 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (1,5 M€).

Reconquête de la biodiversité

19,4 M€ sont contractualisés entre l'État (dont l'agence de l'eau Loire-Bretagne au titre des espèces inféodées au milieu aquatique) et la Région.

Pour faire face aux différentes pressions anthropiques qui s'exercent sur les espaces naturels ligériens et fragilisent la biodiversité, l'État et la Région accompagnent la mise en place progressive de mesure d'inventaires et de gestion. Au cours de l'année 2015, cet accompagnement s'est formalisé autour de diverses initiatives territoriales en dehors et au sein du réseau des sites labellisés (Natura 2000, parc naturel régional ou réserve naturelle).

Adopté en octobre 2015, le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) identifie la trame verte et bleue régionale afin, notamment, de permettre la définition des objectifs de préservation d'un réseau écologique cohérent.

Au cours de l'année 2015, la vingtième réserve naturelle régionale sur le site de l'étang et boisements de Joreau en Maine-et-Loire a été classée. Des projets de territoires en faveur des continuités écologiques et des complexes bocagers ont mobilisé une diversité d'acteurs ligériens (Parcs naturels régionaux, associations, collectivités, etc.).

L'État et la Région ont par ailleurs soutenu des acteurs susceptibles de mobiliser leur expertise scientifique et technique, en particulier le conservatoire botanique national de Brest.

Fin 2015, 19,4 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (3,8 M€).

Préservation des ressources en eau

61,7 M€ sont contractualisés entre l'État (agence de l'eau Loire-Bretagne) et la Région.

En 2015, les aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région pour les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ont contribué à la mise en œuvre des SAGE approuvés et de deux nouveaux SAGE (bassin du Loir et Auzance Vertonne), portant à 82 % la couverture régionale, à la restauration de 600 kms de cours d'eau et à l'amélioration de la continuité écologique de quarante-cinq ouvrages.

Fin 2015, 19,5 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (12 M€).

Restauration de la continuité écologique sur le bassin le Colmont

Les travaux de restauration de la continuité écologique à Gorron ont été portés par la communauté de communes du Bocage mayennais. Ils correspondent à la suppression d'un seuil et à la restauration du lit de la rivière Colmont dans le cadre d'un programme global à l'échelle du bassin de la Colmont soutenu par l'agence de l'eau et la Région.

Le plan d'eau dans le bourg de Gorron souffrait d'envasement. La communauté de communes du bocage mayennais est intervenue pour restaurer la continuité écologique et le lit de la rivière tout en préservant les atouts paysagers et les usages existants.

Les travaux réalisés en 2015 ont consisté à démanteler l'ancien clapet, le substituer par une rampe à enrochement permettant le franchissement piscicole et le passage des canoés. L'alimentation du bras des quatre moulins a été préservée, les berges et les ouvrages annexes ont été aménagés et des aménagements ont permis la cicatrisation paysagère dans l'emprise de l'ancien plan d'eau. Les dernières actions de restauration morphologiques sont prévues au cours du printemps 2016.

Vue sur le seuil du plan d'eau (bourg de Gorron) avant et après travaux



Sources : Agence de l'eau Loire-Bretagne

L'ensemble du projet évalué à 0,245 M€ est financé à 50 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (0,123 M€ engagés en 2015), 20 % par le Conseil départemental de la Mayenne, 10 % par la Région (21 049 € engagés en 2015) et 20 % par la communauté de communes du bocage mayennais.



Sources : Communauté de communes du bocage mayennais

Projets territoriaux de développement intégré

19,2 M€ sont contractualisés entre l'État (dont ADEME et agence de l'eau Loire-Bretagne) et la Région.

Les actions soutenues concernent les projets territoriaux de développement durable du type agenda 21, l'accompagnement des parcs naturels régionaux, le soutien aux plans climat énergie territoriaux, la promotion des écoquartiers et les projets issus de la démarche « écocité » et l'éducation à l'environnement.

À titre d'exemple, l'ADEME a lancé, en 2015, un appel à

projets régional « schémas directeurs des modes actifs » pour accompagner les collectivités qui souhaitent développer une politique en faveur des modes de déplacements « écomobiles » pour les déplacements quotidiens (domicile travail, domicile école, trajets professionnels).

L'ADEME contribue à la mise à disposition des données énergie climat via le DROPEC (dispositif régional d'observation partagé énergie climat - <http://www.dropec.fr>).

Fin 2015, 16,5 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (3,2 M€).

Expérience de réduction des émissions de gaz à effets de serre d'activités agricoles au sein du parc naturel régional Normandie-Maine

L'ADEME et la Région accompagnent les quatre parcs naturels régionaux pour la réalisation de leur charte. Grâce à ce soutien, le parc naturel régional Normandie-Maine a porté un projet « agriculture-climat » avec un groupe d'agriculteurs dans un objectif de réduction des émissions de gaz à effets de serre. Par ailleurs, le développement des énergies renouvelables à l'échelle territoriale à travers des études stratégiques ou l'émergence de projets citoyens est également encouragé.

Au 31 décembre 2015, l'État et la Région ont engagé respectivement 0,876 M€ et 2,5 M€ au titre des projets territoriaux de développement durable.

Le volet numérique s'articule autour de trois priorités :

- faire du numérique une chance pour la jeunesse,
- renforcer la compétitivité des entreprises,
- promouvoir nos valeurs dans la société et l'économie numérique.

L'accès à un réseau de qualité pour tous les ligériens - raccordement fibre optique jusqu'à l'abonné pour 65 % des ligériens à horizon 2020 et fourniture d'un haut débit de qualité (3 - 4 Mbit/s) d'ici 2017 hors zones conventionnée et FttH (Fiber to the Home) d'intervention publique - et le raccordement très haut débit prioritaire aux communautés d'innovation sont inscrits dans la stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (SCORAN) adoptée par l'État et la Région en juillet 2015.

La majorité des investissements correspondants sont valorisés pour les usages et services, une partie seulement des financements étant contractualisée.

Développer la mutualisation et le partage de l'information géographique entre les acteurs publics

Infrastructure de données géographiques (<http://www.geopal.org>) et communauté d'acteurs publics ligériens de l'information géographique, GEOPAL a pour missions la coordination de l'acquisition et de la mise à jour des données géographiques de référence, la diffusion et la communication de l'information géographique à l'aide d'une plate-forme de services numériques, l'animation des acteurs, la réutilisation et de la valorisation des données géographiques pour le développement des usages et services à valeur ajoutée.

0,85 M€ sont contractualisés à parité entre l'État et la Région.

Fin 2015, 45,6 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (0,4 M€).

VOLET NUMERIQUE

Acquisition de l'orthophotographie de résolution 20 cm dans le programme GEOPAL

L'État et la Région ont confié à l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) la réalisation d'une orthophotographie – assemblage de prises de vue aériennes – à une résolution de 20 centimètres. Ce référentiel géographique est mobilisé pour de multiples usages tels que la mesure de l'étalement urbain, le suivi du trait de côte, des études d'aménagement, l'identification de zones de prospection archéologique, etc.

Le coût de cette opération s'élève à 727 083 € financé à parité par l'État (163 593 €) et la Région (163 593 €) et à hauteur de 399 897 € par l'IGN.

Au 31 décembre 2015, l'État et la Région ont engagé la totalité de leurs subventions.

Usages des outils numériques dans l'enseignement supérieur

10,8 M€ seront consacrés à des projets d'infrastructures numériques et à des initiatives contribuant à la « transition numérique » de l'enseignement supérieur (*voir le volet « Enseignement supérieur, recherche et innovation »*).

Égalité numérique des territoires

Le soutien potentiel de l'État (FSN - Fonds pour la société numérique) aux projets des conseils départementaux est estimé à 138 M€. Sur la base des investissements programmés au moment de la signature du contrat, la participation financière de la Région pourra atteindre 100 M€ d'ici 2020.

Les conseils départementaux de Mayenne et de la Vendée ont obtenu sur leurs projets un accord préalable de principe du FSN en 2012 et 2013. Des modifications dans les projets conduisent ces départements à déposer un nouveau dossier. Les dossiers « très haut débit » de demande de subventions des départements de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de la Vendée sont en cours d'instruction par l'agence du numérique. Le conseil départemental du Maine-et-Loire a déposé en septembre 2015 une demande de subvention de la révision de son schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) qui permettra de définir sa stratégie d'aménagement numérique. Pour le département de la Sarthe (voir l'encadré ci-après).

Couverture téléphonie mobile

Le recensement des zones blanches de téléphonie mobile réalisé en 2015 a identifié 22 communes en Pays de la Loire.

Identification de 22 centres-bourgs en zone blanche

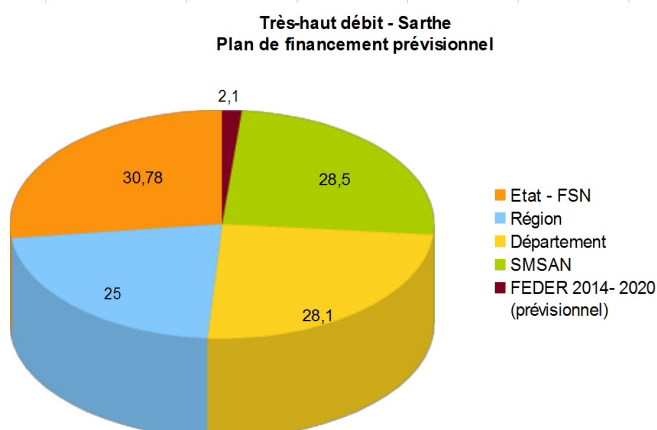
En exécution du programme national de résorption des zones blanches de téléphonie mobile (mesure 21 du comité interministériel aux ruralités), 22 centre-bourgs en zone blanche ont été identifiés à l'automne 2015 : 5 dans le Maine et Loire, 11 en Mayenne et 6 en Sarthe.

Ce sont des communes pour lesquelles le centre-bourg n'est couvert par aucun des quatre opérateurs de téléphonie mobile. Des pylônes seront construits par la puissance publique, financés par l'État sur un terrain viabilisé par la collectivité et équipés par les opérateurs. Ils permettront d'améliorer la qualité de la réception dans ces communes.

Déploiement du très haut débit - Syndicat mixte sarthois d'aménagement numérique

Le syndicat mixte sarthois d'aménagement numérique (SMSAN), qui réunit le conseil départemental et les principaux établissements publics de coopération intercommunale de la Sarthe, investit dans le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile (FttH) entre 2015 et 2020 pour un coût total de 118,2 M€. 65 124 locaux (logements, entreprises, sites publics...) situés en zone rurale et en périphérie des agglomérations seront raccordés et bénéficieront d'accès internet supérieurs à 100 Mbit/s.

Le syndicat mixte a obtenu le 24 juin 2015 un accord préalable de principe de subventions par le fonds pour la société numérique (FSN) pour un montant plafond de 30,78 M€.



Le CPER devra permettre :

- de moderniser l'appareil productif régional,
- de faire évoluer les besoins en emplois et en compétences,
- de faciliter l'émergence de projets structurants.

Les objectifs du volet innovation s'inscrivent dans la stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente (SRI-SI) qui identifie 6 champs d'innovation porteurs pour la région : les technologies avancées de production, les industries maritimes, l'alimentation et les bio-ressources, l'informatique et l'électronique professionnelle, le design et les industries culturelles et créatives, les thérapies de demain et la santé.

L'usine du futur

Les financements de l'État et de la Région sont valorisés dans le contrat :

- appui de Bpifrance au travers des « prêts usine du futur » : prêt numérique, prêt vert, prêt robotique pour un montant estimé de 60 M€ ;
- financements de la Région pour au moins 60 M€.

Au 31 décembre 2015, les prêts financés par Bpifrance s'élèvent à 33,6 M€ dont :

- « prêts numériques » : 16,8 M€ pour 25 opérations (soit 100 % de l'enveloppe régionalisée),
- « prêts verts 2 » (en déploiement depuis avril 2015) : 0,880 M€ pour 3 opérations,
- « prêts robotiques » : 15,9 M€ pour 21 opérations (soit 85 % de l'enveloppe régionalisée).

VOLET INNOVATION FILIERE D'AVENIR ET USINE DU FUTUR

Les lignes de prêts bonifiés (prêts numériques et prêts robotiques) sont très appréciées des entreprises et par conséquent rapidement utilisées. Elles génèrent des décisions d'investissements compte tenu de leur attractivité.

Pour la Région, en 2015, 13 M€ ont été engagés par la Région au profit de projets structurants qui contribuent à consolider l'offre technologique en Pays de la Loire tels que ceux portés par l'institut de recherche technologique Jules Verne, le commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA TECH) ou la cité des objets connectés (projets d'équipements scientifiques, projets de R&D, projets de ressourcement et plateformes technologiques).

Afin de diffuser largement l'offre technologique, la Région mobilise sa boîte à outils pour accompagner les PME ligériennes sur les volets :

- sensibilisation au travers du soutien à la CCIR pour l'animation sur le territoire régional de la démarche « troisième révolution industrielle et agricole » (TRIA) (275 000 € engagés en 2015),
- accompagnement/ conseil notamment au travers du dispositif DINAMIC Entreprises (1,8 M€ engagés en 2015 pour le déploiement du dispositif pour les années 2015-2016), d'un FRAC dédié et de l'action de la plateforme régionale d'innovation (PRI) Prox'innov,
- outils de financement tels que le P2RI (300 000 € engagés en 2015 sur des projets en lien avec l'industrie du futur),
- soutien aux dynamiques collectives, notamment autour de la PRI Prox'innov,
- accès aux marchés notamment internationaux (1,1 M€ de crédits engagés en lien avec le volet usine du futur au titre des dispositifs PRIM Export et VIE).

L'expérimentation d'un appel à projets régionalisé du programme d'investissements d'avenir (PIA)

L'appel à projets « fonds Pays de la Loire territoires d'innovation – Programme d'investissements d'avenir » doté de 20 M€ financés à parité entre l'État et la Région, en coopération avec Bpifrance, ouvert de mai 2015 à mai 2016, est une expérimentation de la décentralisation des appels à projets nationaux du PIA qui permet d'accélérer la prise de décision sur les projets régionaux de qualité. Ces crédits sont valorisés dans le CPER.

Fin 2015, 22 projets pour un engagement de 5,2 M€ ont été retenus à parité État-Région.

Appel à projets régionalisé du programme d'investissements d'avenir

Le lancement officiel du partenariat régional d'innovation dans les Pays de la Loire s'est déroulé le 7 juillet 2015 dans les locaux de la société LEMER PAX à Carquefou, l'une des premières entreprises lauréates de cet appel à projets.

Cette entreprise, d'une cinquantaine de personnes, a bénéficié de l'appui financier du FTI-PIA pour l'étude de faisabilité d'un matériau atténuateur de rayons X, Gamma et Neutrons destiné à la radio protection pour des applications dans les domaines du médical, de la recherche, de l'industrie et la protection nucléaire.

Objectifs :

- adaptation des entreprises régionales,
- appui à l'entrepreneuriat,
- orientation tout au long de la vie,
- développement de formations adaptées,
- aide aux publics en difficulté,
- accompagnement des jeunes en rupture de parcours de formation.

Le CPER a pour ambition de favoriser l'adaptation des entreprises régionales par le développement des compétences et la mobilité, d'appuyer l'entrepreneuriat, de permettre une meilleure orientation tout au long de la vie, de développer des formations adaptées et de qualité, d'aider les publics qui cumulent des difficultés d'accès à l'emploi, et d'accompagner les jeunes en rupture de parcours de formation.

21,16 M€ sont contractualisés entre l'État et la Région pour soutenir l'action du CARIF-OREF (observation et analyse de l'emploi et de la formation) et de l'agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail. Cette enveloppe est également destinée à consolider le service public régional de l'orientation et appuyer des actions issues de la charte tripartite État, Région et partenaires sociaux et des actions de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriale et de filières.

Fin 2015, 12,8 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (2,7 M€).

VOLET EMPLOI, ORIENTATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Étude sur le devenir des demandeurs d'emploi à l'issue de leur formation

En 2015, le CARIF-OREF a mis en œuvre les bases d'un système d'évaluation de l'offre de formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi. Le système est articulé autour de trois « blocs » à savoir un état des lieux, une enquête en ligne sur l'insertion à 6 mois et une enquête téléphonique sur les parcours professionnels à 12 mois.

Le premier bloc, l'état des lieux, constitue une photographie de l'offre de formation professionnelle continue de la Région à destination des demandeurs d'emploi. Ce travail a été réalisé à deux reprises sur les programmations de formations de 2013-2014 et de 2014-2015.

Le second bloc est une enquête sur l'insertion professionnelle à 6 mois des anciens stagiaires demandeurs d'emploi de la programmation 2013-2014. Il s'agit d'une enquête en ligne auprès d'environ 15 000 demandeurs d'emploi sortis de formation entre le 30 juin 2014 et le 1er juillet 2015. L'analyse des résultats de l'enquête a fait l'objet d'une publication en décembre 2015.

Le troisième et dernier bloc du système a quant à lui porté sur les parcours des 12 derniers mois suivant la formation d'un échantillon de 1 000 demandeurs d'emploi, interrogés par téléphone. La publication des résultats de l'enquête est programmée pour le 1er trimestre 2016.

L'ensemble des travaux d'évaluation a mobilisé 76 jours d'un ETP au sein du pôle aide à la décision du CARIF-OREF.

Le volet territorial vise à renforcer la cohésion entre les territoires en agissant dans les territoires ruraux qui présentent des enjeux de revitalisation économique ou des singularités, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en soutien aux fonctions métropolitaines de Nantes.

Soutien aux territoires ruraux et périurbains

Les territoires retenus font face aux enjeux de développement économique, de revitalisation des centres-bourgs, de mise en œuvre des schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public, de renforcement de la coopération intercommunale et de la gouvernance locale, d'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de valorisation culturelle (abbaye royale de Fontevraud).

Fin 2015, dix conventions d'application ont été signées.

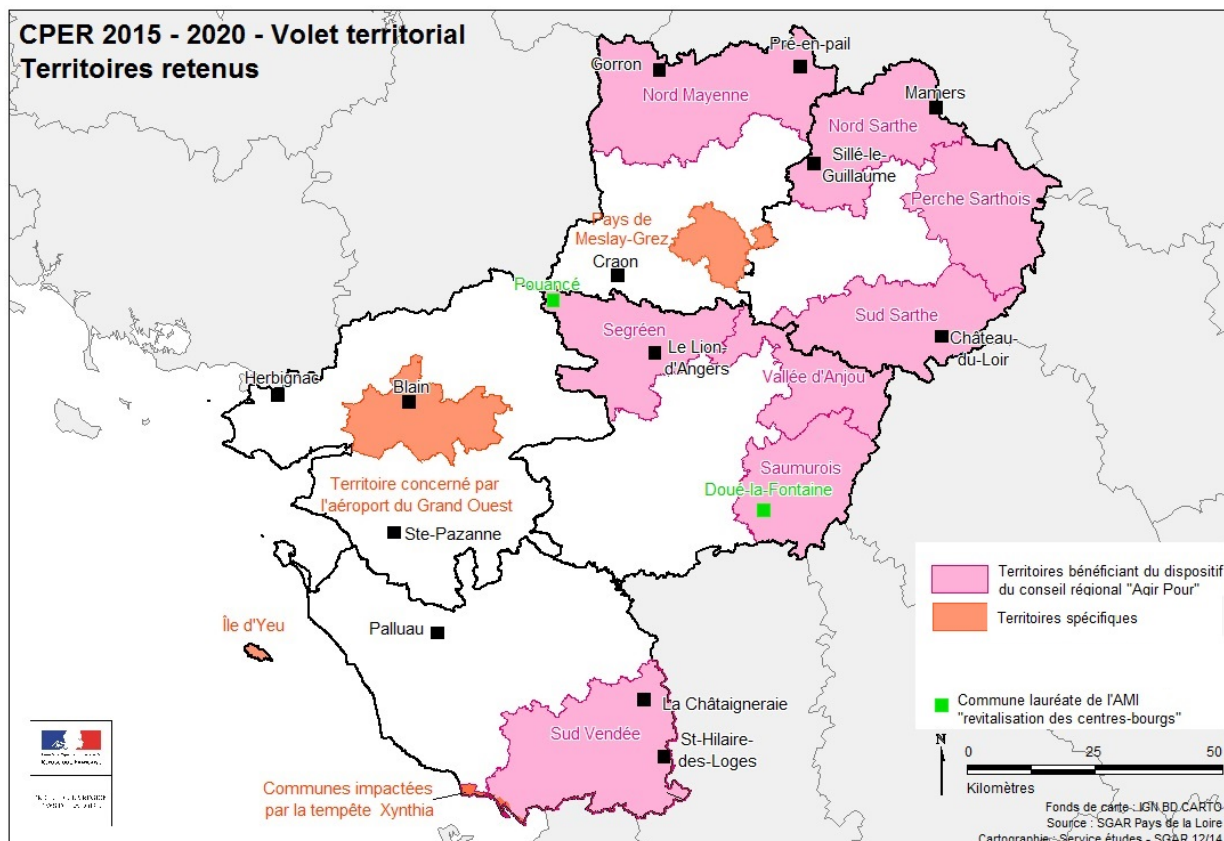
VOLET TERRITORIAL

La revitalisation économique au titre d' « Agir pour »

Dans les territoires « Agir pour », le CPER conforte la cohérence de l'intervention de l'État avec celle de la Région.

50,8 M€ sont contractualisés entre l'État et la Région.

Fin 2015, 13,1 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (6,7 M€).



Contrat territorial pour le Nord Mayenne

Cinq opérations du contrat territorial Nord Mayenne ont été engagées en 2015 pour 0,6 M€.

- étude sur la sensibilisation des entreprises à l'innovation et aux nouveaux usages du numérique portée par Mayenne Communauté,
- étude pour accompagner les mutations économiques et sécuriser les parcours professionnels portée par Mayenne Communauté,
- étude sur les opportunités et enjeux pour les entreprises portée par le Pays de Haute Mayenne,
- création d'une pépinière d'entreprises à Ernée portée par la communauté de communes de l'Ernée,
- création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Pré-en-Pail et son satellite à Saint-Pierre -des-Nids portée par la communauté de communes du Mont des Avaloirs.

Contrat territorial pour le Sud Vendée

Deux opérations du contrat territorial du pays du Sud Vendée ont été engagées pour 0,93 M€ (Région) :

- construction d'un village d'artisans et de commerçants sur les zones économiques de Benêt et Nieul et Vix porté par la communauté de communes de Vendée Sèvre Autize,
- aménagement de l'espace aquatique intercommunal à la Châtaigneraie porté par la communauté de communes de la Châtaigneraie.

Contrat régional de solidarité territoriale avec les communes impactées par la tempête Xynthia

9 M€ sont contractualisés entre l'État et la Région. Fin 2015, 74,4 % des engagements pris par l'État et la Région ont été programmés (6,7 M€).

Exemple d'actions lancées en 2015 au titre du contrat

La création d'un port à sec portée par la commune de la Tranche sur Mer dans la zone nautique du Maupas (0,922 M€) est soutenue par l'État (0,2 M€) et la Région (0,537 M€).

A la Faute sur Mer, quatre opérations sont financées pour un total de 3,13 M€ engagés par la Région : aménagement de la zone solidaire (parc équestre, maraîchage, continuité douce, aire d'accueil touristique), construction d'un golf, réaménagement du port, réhabilitation de trois maisons.

A l'Aiguillon sur Mer, cinq opérations sont financées pour un total de 0,985 M€ engagés en 2015 par la Région : étude mutualisée portant sur l'activité conchylicole, aménagement paysager du plan d'eau de voile, étude et aménagements de loisirs, création d'une aire d'accueil de camping-car, aménagement des abords de la plage oasis, restauration complète du port.

L'île d'Yeu

1,3 M€ sont contractualisés par l'État et la Région pour soutenir et diversifier l'économie, maîtriser l'urbanisation, contribuer à l'autonomie énergétique et au développement du numérique.

Fin 2015, 15,4 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (0,2 M€).

Les crédits engagés en 2015 ont été mobilisés pour des acquisitions foncières en zone artisanale de la Marèche. La commune souhaite maîtriser le foncier pour permettre l'accueil des activités de gestion des déchets verts / gravats qui doivent être retirées du site classé de la pointe des Corbeaux. Cette maîtrise foncière permettra en outre d'accueillir des entreprises aujourd'hui implantées dans le tissu résidentiel.

La communauté de communes du pays de Meslay-Grez

1 M€ sont contractualisés à parité entre l'État et la Région pour accompagner le territoire suite à la pollution industrielle intervenue en 2011.

Fin 2015, 14 % des engagements pris par l'État et la Région ont été programmés (0,14 M€).

L'intégration des contrats de bourg pour les communes lauréates du programme de « Revitalisation des centres-bourgs »

Les deux communes de Pouancé et Doué-la-Fontaine en Maine-et-Loire ont été retenues dans le programme de « revitalisation des centres-bourgs ». Les conventions attributives de subvention ont été signées entre l'État, les communes et les communautés de communes en avril 2015. L'État a engagé 0,476 M€ en 2015.

L'abbaye royale de Fontevraud

9 M€ sont contractualisés par l'État et la Région pour des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'amélioration des aménagements d'accueil du public.

Fin 2015, 3,6 % des crédits contractualisés par l'État et la Région ont été programmés (0,325M€).

La participation de l'Etat à l'opération de mise en accessibilité représente 3 M€ pour la période 2015 à 2019. En 2015, l'État a programmé 0,350 M€ pour la rédaction de l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) et le lancement des études préliminaires. Par ailleurs, 0,325 M€ ont été engagés par la Région pour l'amélioration des aménagements d'accueil du public.

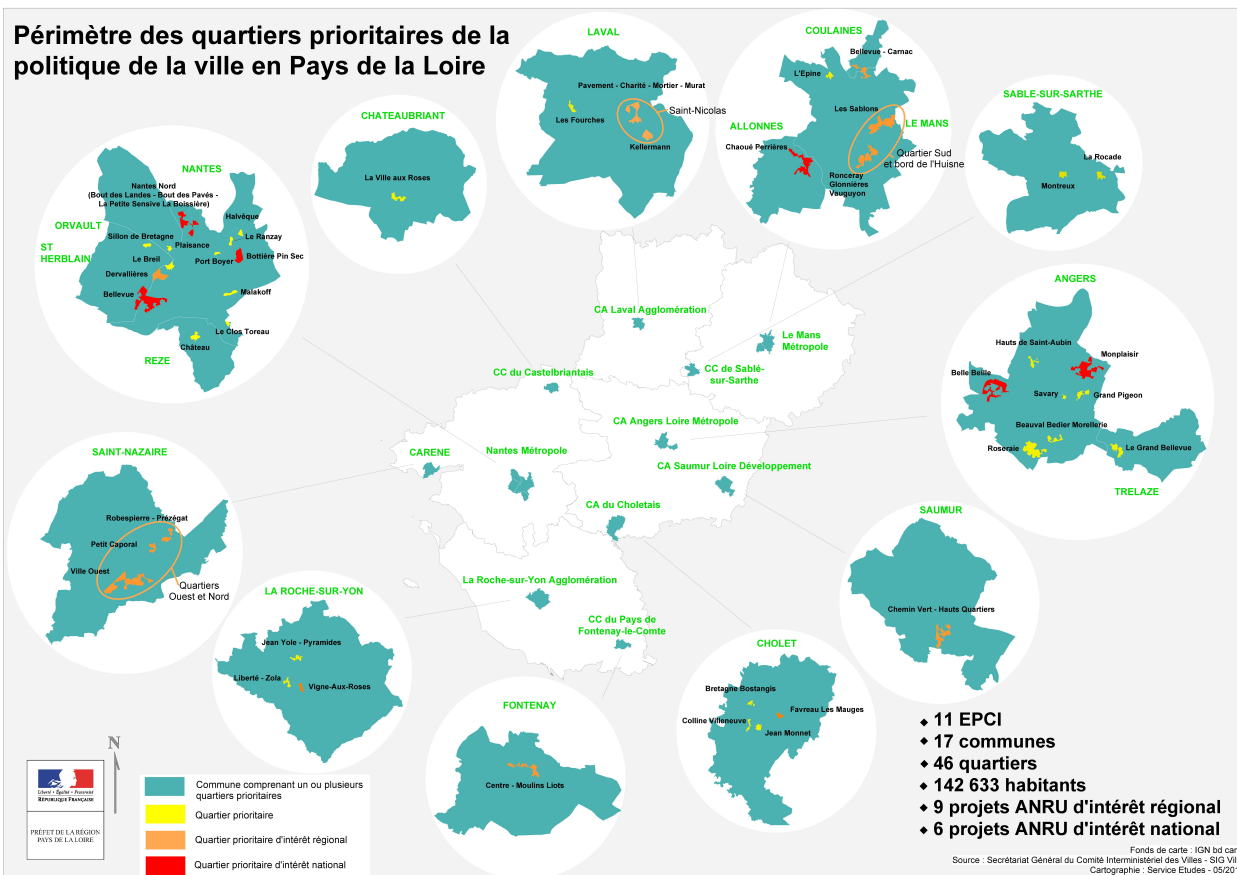
Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Les 11 contrats de ville ont été signés en 2015 (cf. annexe). Fin 2015, six conseils citoyens ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral (Angers, Trélazé, Cholet, Allonnes, Rezé, Fontenay le Comte).

Six conventions intercommunales du logement (CIL), sur les trente-trois en place fin février 2016 au niveau national, ont été instituées (Nantes Métropole, CARENE, Angers Loire Métropole, Le Mans Métropole, Laval Agglomération et communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe). Réunissant communes, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), État, bailleurs, réservataires et associations, ces instances partenariales définiront la politique d'attribution des logements et prépareront des conventions d'équilibre territorial dans l'objectif d'accroître la mixité sociale à l'échelle des quartiers et des immeubles.

L'État a mobilisé 6,4 M€ au bénéfice des quartiers prioritaires (hors crédits de droit commun et hors fonds interministériel de prévention de la délinquance). À ces dépenses directes, s'ajoute l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les bailleurs sociaux contre l'engagement de poursuivre l'amélioration de la qualité de service dans ces quartiers. Fin février 2016, les conventions étaient signées dans l'agglomération du Mans, la métropole nantaise et dans les communes de Sablé-sur-Sarthe, Cholet, Saumur, Angers.

La mobilisation financière de l'agence nationale de la rénovation urbaine s'élève à 30 M€ (22 M€ valorisés au CPER) pour les neuf quartiers d'intérêt régional proposés par le préfet de région.



Renforcer les fonctions métropolitaines

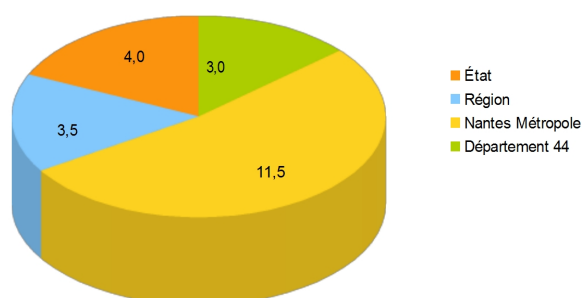
La métropole nantaise est dans une dynamique ambitieuse à travers de nombreux projets inscrits au CPER pour contribuer au renforcement de ses fonctions métropolitaines.

Outre les opérations dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et des transports, cinq opérations sont inscrites au titre du volet territorial pour 82,1 M€, dont 11,3 M€ de l'État et 32,9 M€ de la Région : le soutien aux projets concourant au développement du spectacle vivant, la rénovation de la salle Onyx à Saint-Herblain, la construction de l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole (ESBANM), la construction de nouveaux locaux pour le centre d'excellence sportive (CREPS) et le transfert des infrastructures ferroviaires de l'île de Nantes au Grand Blottereau.

Restructuration de l'école supérieure des beaux arts de Nantes Métropole (ESBANM)

Cette opération sous maîtrise d'ouvrage de Nantes Métropole vise l'implantation dans les halles Alstom du quartier de la création de l'ESBANM dont les locaux, actuellement situés en centre-ville, sont vétustes et fonctionnellement inadaptés. Le coût total de cette opération s'élève à 34,5 M€ dont 4 M€ de l'État, 3,5 M€ de la Région, 24 M€ de Nantes Métropole et 3 M€ du conseil départemental de la Loire-Atlantique. Au 31 décembre 2015, 22,038 M€ ont été engagés, soit 64 % du montant inscrit au CPER. Les travaux de construction, démarrés depuis mars 2014, sont bien avancés et devraient s'achever fin 2016.

Ecole supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole
Montant des engagements CPER au 31/12/2015



ANNEXES

Annexe 1 : Tableau financier détaillé des financements État-Région

Annexe 2 : Tableau synthétique des engagements de l'ensemble des partenaires financiers

Annexe 3 : Tableau financier de suivi des conventions complémentaires

Annexe 4 : Tableau financier des crédits contractualisés hors CPER et des crédits valorisés

Annexe 5 : Tableau de suivi gouvernance : cotech/copil par volet

Annexe 6 : Tableau dates de signature des contrats de ville

Annexe 7 : Tableau de suivi des conventions d'application

CPER 2015-2020 - Tableau détaillé des programmations, engagements et mandatelements Etat et Région au 31 décembre 2015

VOLET / OBJECTIFS		OPERATIONS	Montant total (en €)	ETAT	BOP	Région	ÉTAT						REGION					
							PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ		PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ	
							Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng	Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng
MOBILITE MULTIMODALE		1.1 - Axe Nantes-Angers-Sablé : fiabilisation	30 000 000	15 000 000	203	5 000 000		0,0%	0	0,0%	0		100 000	2,0%	0	0,0%	0	
		1.2 - Axe Nantes-Angers-Sablé : signalisation Nantes Sainte Luce	2 000 000	800 000	203	800 000		0,0%	0	0,0%	0		800 000	100,0%	0	0,0%	0	
MO1	Transport ferroviaire	1.3 - Axe Nantes-Angers-Sablé : terminus technique Ancenis	22 000 000	8 800 000	203	8 800 000	320 000	3,6%	320 000	3,6%	0	0,0%	808 000	9,2%	808 000	9,2%	160 000	19,8%
		2 - Axe Nantes-Bordeaux : modernisation	80 000 000	24 000 000	203	20 000 000		0,0%	0	0,0%			2 700 000	13,5%	177 334	0,9%	0	0,0%
		3 - LNOPBL et Études	14 000 000	4 200 000	203	3 500 000		0,0%	0	0,0%				0,0%	0	0,0%	0	
		4.1 - Gare Nantes : mise en accessibilité PMR des quais	11 225 000	2 880 000	203	7 045 000	122 435	4,3%	122 435	4,3%	0	0,0%	7 045 000	100,0%	7 045 000	100,0%	0	0,0%
		4.2 - Gare de Nantes : modernisation du CREM et déplacement du Centre télécom	19 500 000	1 000 000	203	2 120 000	20 000	2,0%	20 000	2,0%	18 000	90,0%	927 647	43,8%	787 576	37,1%	109 147	13,9%
		4.3 - Gare de Nantes : schéma directeur ferroviaire	5 000 000	2 000 000	203	2 000 000		0,0%	0	0,0%				0,0%	0	0,0%	0	
		5 - Capacité Gare d'Angers	18 000 000	7 200 000	203	6 300 000		0,0%	0	0,0%				0,0%	0	0,0%	0	
		6 - Gare St Nazaire : mise en accessibilité PMR des quais	15 155 500	2 145 750	203	4 615 000		0,0%	0	0,0%				0,0%	0	0,0%	0	
		7 - Axe Nantes / St Gilles / Pornic : modernisation	108 422 000	27 105 500	203	41 209 900	19 244 905	71,0%	19 244 905	71,0%	4 065 825	21,1%	41 209 900	100,0%	41 209 900	100,0%	31 434 029	76,3%
		8 - Axe Nantes Cholet : modernisation Clisson Cholet	60 000 000	8 300 000	203	36 000 000		0,0%	0	0,0%				0,0%	0	0,0%	0	
	9 - Création de haltes ferroviaires - Etoile du Mans	10 000 000	1 600 000	203	3 700 000		0,0%	0	0,0%			600 000	16,2%	135 000	3,6%	67 500	50,0%	
MO1	Total transport ferroviaire		395 302 500	105 031 250		141 089 900	19 707 340	18,8%	19 707 340	18,8%	4 083 825	20,7%	54 190 547	38,4%	50 162 810	35,6%	31 770 676	63,3%
MO2	Infrastructures routières	1.1 – Périphérique de Nantes : études du parti d'aménagement	430 000	215 000	203		150 000	69,8%	77 708	36,1%	12 559	16,2%						
		1.2 – Périphérique de Nantes : aménagement entre les portes d'Orvault et de Rennes et autres aménagement	16 500 000	8 250 000	203			0,0%	0	0,0%	0							
		1.3 – Périphérique de Nantes : bifurcation RN165-RN444	4 100 000	4 100 000	203			0,0%	0	0,0%	0							
		2.1 - RN 162 : déviation Moulay-Mayenne phase 2	6 080 000	3 040 000	203	2 432 000	1 200 000	39,5%	488 617	16,1%	0	0,0%		0,0%	0	0,0%	0	
		2.2 – déviation Moulay-Mayenne phase 3 et aménagement de la RN 12	32 000 000	19 400 000	203			0,0%	0	0,0%	0							
		3 – RN249 – Cholet – Bressuire (achèvement opération)	700 000	504 000	203			0,0%	0	0,0%	0							
		4.1 – RN 171 : déviation de Bouvron	15 000 000	15 000 000	203			0,0%	0	0,0%	0							
		4.2 – RN 171 : protection acoustique de Trignac et Montoir	7 600 000	7 600 000	203			0,0%	0	0,0%	0							
		5.1 – Réduction de points noirs bruit	2 000 000	2 000 000	203		740 000	37,0%	692 187	34,6%	4 368	0,6%						
		5.2 – Protection de captage eau potable	4 600 000	4 600 000	203			0,0%	0	0,0%	0							
	6 – Desserte aéroport du Grand Ouest	75 700 000	37 850 000	203			0,0%	0	0,0%	0								
MO2	Total infrastructures routières		164 710 000	102 559 000		2 432 000	2 090 000	2,0%	1 258 512	1,2%	16 927	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	
MO3	Développement du Grand Port Maritime	1.1 - Site industriel de Saint-Nazaire : hub logistique	10 000 000	2 900 000	203	2 900 000	2 900 000	100,0%	2 900 000	100,0%	450 000	15,5%	2 900 000	100,0%	2 900 000	100,0%	0	0,0%
		1.2 - Site industriel de Saint-Nazaire :restructuration	10 000 000	3 400 000	203	3 400 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		1.3 - Valorisation du site du Carnet	5 000 000	1 500 000	203	1 900 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		1.4 - Création de plate-formes fluviales connectées	2 000 000			100 000								0,0%	0	0,0%	0	
		1.5 - Augmentation capacités d'accueil du poste à liquides	8 000 000	3 600 000	203	3 000 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		Sous-total développement industriel portuaire	35 000 000	11 400 000		11 300 000	2 900 000	25,4%	2 900 000	25,4%	450 000	15,5%	2 900 000	25,7%	2 900 000	25,7%	0	0,0%
		2.1 – Études du chantier de transport combiné de Montoir	1 100 000	200 000	203	400 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		2.2 – Études aménagement pôle logistique aval	3 000 000	1 100 000	203	700 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		2.3 - Aménagement zone logistique Nantes Cheviré	5 000 000	1 000 000	203	1 400 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		Sous-total offre logistique	9 100 000	2 300 000		2 500 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
	3 - Aménagement de l'avant port de Saint-Nazaire	3 000 000	1 500 000	203	500 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0		
	4 - Performance de l'outil industriel	6 600 000	2 900 000	203	2 000 000		0,0%	0	0,0%	0		2 000 000	100,0%	2 000 000	100,0%	0	0,0%	
MO3	Total développement du Grand Port Maritime		53 700 000	18 100 000		16 300 000	2 900 000	16,0%	2 900 000	16,0%	450 000	15,5%	4 900 000	30,1%	4 900 000	30,1%	0	0,0%
TOTAL MOBILITÉ MULTIMODALE			613 712 500	225 690 250		159 821 900	24 697 340	10,9%	23 865 852	10,6%	4 550 752	19,1%	59 090 547	37,0%	55 062 810	34,5%	31 770 676	57,7%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, INNOVATION		AGROCAMBUS OUEST : réhabilitation et extension	4 000 000	500 000	142	1 500 000		0,0%	0	0,0%	0		1 500 000	100,0%	349 773	23,3%	0	0,0%
		ECN : réhabilitation du bâtiment B	1 500 000	1 500 000	150			0,0%	0	0,0%	0							
ES1	Attractivité des campus	EMN : Rénovation des bâtiments (hébergementes, administration-enseignement-recherche)	2 364 000	2 364 000	192		404 000	17,1%	184 481	7,8%	184 481	100,0%						
		ENSAM : Restructuration du bâtiment E	5 000 000	3 000 000	150	1 000 000	300 000	10,0%	86 452	2,9%	456	0,5%		0,0%	0	0,0%	0	
		UA : Extension ISTIA - pôle ingénierie	5 500 000			3 000 000								0,0%	0	0,0%	0	
		UA : Maison d'accueil des chercheurs étrangers (hôtel d'application)	4 000 000			2 000 000								0,0%	0	0,0%	0	
		UA : réhabilitation de l'UFR Lettres	6 000 000	4 875 000	150			0,0%	0	0,0%	0							
		UA : Réhabilitation de l'UFR Médecine (dernière tranche)	6 000 000	4 500 000	150			0,0%	0	0,0%	0							
		UA : Réhabilitation de l'UFR Sciences	1 000 000	1 000 000	150			0,0%	0	0,0%	0							
		UA : Restructuration de l'IUT	2 000 000			1 000 000							400 000	40,0%	400 000	40,0%	96 000	24,0%
		UM : Réhabilitation IUT Le Mans	5 000 000	1 600 000	150	1 700 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		UM Réhabilitation UFR LLSH	8 800 000	8 800 000	150		6 500 000	73,9%	6 293 262	71,5%	353 041	5,6%						
		UM Campus Laval : nouveau bâtiment UFR Droit et ESPE	6 000 000			2 000 000								0,0%	0	0,0%	0	
		UN : Campus HU - volet formation - études	3 000 000	1 000 000	150	1 000 000		0,0%	0	0,0%	0		500 000	50,0%	0	0,0%	0	
		UN : Extension BIAS (surfaces FC + tertiaires UBL, Présidence)	13 000 000			4 948 000								0,0%	0	0,0%	0	
		UN : Les Nouvelles BU de l'Erdre (e-learning)	7 000 000	5 000 000	150	1 000 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		UN : Restructuration UFR Sciences - accueil du Département informatique de l'IUT	7 000 000	3 350 000	150	1 325 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		UN : Travaux de raccordement au réseau de chaleur métropolitain	1 000 000	1 000 000	150			0,0%	0	0,0%	0							
		UN campus Saint Nazaire : Regroupement ESR - études	3 000 000	1 000 000	150	1 000 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	

CPER 2015-2020 - Tableau détaillé des programmations, engagements et mandatements Etat et Région au 31 décembre 2015

VOLET / OBJECTIFS		OPERATIONS	Montant total (en €)	ETAT	BOP	Région	ÉTAT						REGION					
							PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ		PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ	
							Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng	Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng
ES1	TOTAL Attractivité des campus		91 164 000	39 489 000		21 473 000	7 204 000	18,2%	6 564 195	16,6%	537 978	8,2%	2 400 000	11,2%	749 773	3,5%	96 000	12,8%
ES2	Vie étudiante	Angers - Construction d'un RU dans le centre ville	3 500 000	875 000	150	875 000	100 000	11,4%	51 340	5,9%	11 439	22,3%		0,0%	0	0,0%	0	
		Angers - Réhabilitation de la résidence universitaire « Couffon Pavot »	7 546 000	2 400 000	231	3 773 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		Nantes – Réhabilitation de la cafétéria de Lettres (Projet Nouveau Tertre)	1 000 000	1 000 000	150			0,0%	0	0,0%	0							
		Nantes - Réhabilitation du restaurant universitaire « Le Rubis »	2 930 000			1 980 000								0,0%	0	0,0%	0	
		UA : Extension de La Passerelle (espace vie étudiante et Terre des sciences)	3 000 000			2 000 000							2 000 000	100,0%	0	0,0%	0	
ES2	TOTAL Vie étudiante		17 976 000	4 275 000		8 628 000	100 000	2,3%	51 340	1,2%	11 439	22,3%	2 000 000	23,2%	0	0,0%	0	
ES3	Numérique	Aménagement BU pour data center mutualisé	1 000 000			500 000								0,0%	0	0,0%	0	
		Volet numérique UBL	9 610 000	5 000 000	150	2 535 000		0,0%	0	0,0%	0		600 000	23,7%	600 000	23,7%	70 500	11,8%
		Volet numérique EMN	1 150 000	390 000	192	380 000	65 000	16,7%	5 274	1,4%	5 274	100,0%	100 000	26,3%	100 000	26,3%	0	0,0%
ES3	TOTAL Numérique		11 760 000	5 390 000		3 415 000	65 000	1,2%	5 274	0,1%	5 274	100,0%	700 000	20,5%	700 000	20,5%	70 500	10,1%
SOUS TOTAL Enseignement supérieur			120 900 000	49 154 000		33 516 000	7 369 000	15,0%	6 620 809	13,5%	554 691	8,4%	5 100 000	15,2%	1 449 773	4,3%	166 500	11,5%
R11	Biologie-Santé	ONIRIS Institut vétérinaire de recherche pré clinique - volet équipements	1 000 000			300 000							210 000	70,0%	210 000	70,0%	0	0,0%
		ONIRIS soutien doctoral	384 000	192 000	142	192 000		0,0%	0	0,0%	0		96 000	50,0%	96 000	50,0%	0	0,0%
		Plateforme CIMA	1 500 000	300 000	172	412 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%		0,0%		
		TRANSLAT ANGERS Equipement IRIS 2 et animalerie	500 000	250 000	172			0,0%	0	0,0%	0							
		TRANSLAT ANGERS Renforcement du SCAHU	250 000	150 000	172			0,0%	0	0,0%	0							
		TRANSLAT ANGERS Vasculaire, métabolisme et nutrition (PACEM)	930 000	250 000	172	182 000	100 000	40,0%	100 000	40,0%	90 000	90,0%		0,0%		0,0%		
		TRANSLAT ANGERS Vasculaire, métabolisme et nutrition (PREMMI dont zebra fish)	650 000			225 000								0,0%		0,0%		
		TRANSLAT ANGERS Vectorisation et nanomédecines (MINT)	270 000			202 000							90 000	44,6%	90 000	44,6%	0	0,0%
		TRANSLAT NANTES Animalerie IRS2 UTE IRS-UN	1 000 000	400 000	172	175 000	215 000	53,8%	215 000	53,8%	193 500	90,0%	169 000	96,6%	169 000	96,6%	0	0,0%
		TRANSLAT NANTES Bio-imagerie et exploration fonctionnelle (dont MEB cryo)	1 700 000	800 000	172	307 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		TRANSLAT NANTES Criblage à haut débit	690 000			117 000								0,0%	0	0,0%	0	
		TRANSLAT NANTES Jouvence d'équipements mutualisés	610 000	200 000	172			0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		UN : Campus HU - volet pré-clinique - études	2 000 000			750 000								0,0%	0	0,0%	0	
		UN : Campus HU - volet recherche - études	4 000 000			1 200 000								0,0%	0	0,0%	0	
		XEMIS2	750 000			294 000								0,0%	0	0,0%	0	
			16 234 000	2 542 000		4 356 000	315 000	12,4%	315 000	12,4%	283 500	90,0%	565 000	13,0%	565 000	13,0%	0	0,0%
R12	Alimentation-Végétal	AGROCAMPUS : soutien doctoral	576 000	288 000	142	288 000	288 000	100,0%	288 000	100,0%	105 000	36,5%	96 000	33,3%	96 000	33,3%	0	0,0%
		INRA : Pôle ingénierie végétale sur le phénotypage - volet équipements	4 000 000			725 000								0,0%	0	0,0%	0	
		INRA : Pôle ingénierie végétale sur le phénotypage - volet immobilier	2 000 000			450 000								0,0%	0	0,0%	0	
		ONIRIS : volet immobilier	5 000 000	1 000 000	142	1 000 000	200 000	20,0%	127 224	12,7%	127 224	100,0%	200 000	20,0%	200 000	20,0%	0	0,0%
		TRADER - Approche durable de la transformation des agro-ressources	4 000 000			1 025 000								0,0%	0	0,0%	0	
RI2	TOTAL Alimentation-Végétal		15 576 000	1 288 000		3 488 000	488 000	37,9%	415 224	32,2%	232 224	55,9%	296 000	8,5%	296 000	8,5%	0	0,0%
RI3	Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales	Développement et internationalisation des SHS	1 553 000	353 000	172	1 200 000		0,0%	0	0,0%	0		110 000	9,2%	110 000	9,2%	0	0,0%
RI3	TOTAL Lettres, Langue Science Humaine et sociale		1 553 000	353 000		1 200 000		0,0%	0	0,0%	0		110 000	9,2%	110 000	9,2%	0	0,0%
R14	Science des matériaux - Mécanique et ingénierie	CIMEN Microscopes IMN et INRA	3 800 000	1 035 000	172	807 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		CISPEO Chimie moléculaire innovante Angers	990 000	250 000	172	144 000	100 000	40,0%	100 000	40,0%	90 000	90,0%		0,0%	0	0,0%	0	
		CISPEO Chimie moléculaire innovante La Roche sur Yon	120 000	60 000	172			0,0%	0	0,0%	0							
		CISPEO Chimie moléculaire innovante Le Mans	360 000	100 000	172	58 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		CISPEO Chimie moléculaire innovante Nantes	585 000	100 000	172	151 000		0,0%	0	0,0%	0		94 000	62,3%	94 000	62,3%	0	0,0%
		ENSAM : Halle d'essais et de caractérisation	4 000 000			1 500 000							1 500 000	100,0%	1 168	0,1%	1 168	100,0%
		FACTORY (usine du futur)	2 000 000			600 000							270 000	45,0%	270 000	45,0%	0	0,0%
		LMAC : évaluation et contrôle non destructifs des matériaux	1 500 000			675 000							120 000	17,8%	120 000	17,8%	0	0,0%
		LMAC : réseaux de transducteurs acoustiques	3 500 000	900 000	172		200 000	22,2%	200 000	22,2%	180 000	90,0%						
		PRIC Ingénierie de la construction et écoconstruction	1 940 000	700 000	172	320 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		UA : Restructuration du laboratoire Moltech Anjou - volet immobilier CISPEO	1 000 000			375 000								0,0%	0	0,0%	0	
		UM : Le Mans Acoustique - volet immobilier (réhabilitation et extension)	8 000 000			2 000 000							2 000 000	100,0%	864	0,0%	864	100,0%
			27 795 000	3 145 000		6 630 000	300 000	9,5%	300 000	9,5%	270 000	90,0%	3 984 000	60,1%	486 032	7,3%	2 032	0,4%
RI5	STIC-Maths	Calcul intensif CCIPL	700 000	300 000	172			0,0%	0	0,0%	0							
		Calcul intensif ICI	2 300 000	320 000	172	875 000		0,0%	0	0,0%	0		875 000	100,0%	875 000	100,0%	0	0,0%
		Calcul intensif TIER2	300 000	150 000	172			0,0%	0	0,0%	0							
		SEDUCE EMN Plateforme « verte » Grid5k	1 075 000			181 000							146 000	80,7%	146 000	80,7%	0	0,0%
		SNUM création et fabrication numérique (dont Coraulis)	1 550 000	510 000	172		100 000	19,6%	100 000	19,6%	90 000	90,0%						
		SNUM LERIA	150 000	90 000	172			0,0%	0	0,0%	0							

CPER 2015-2020 - Tableau détaillé des programmations, engagements et mandatements Etat et Région au 31 décembre 2015

VOLET / OBJECTIFS		OPERATIONS	Montant total (en €)	ETAT	BOP	Région	ÉTAT						REGION					
							PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ		PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ	
							Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng	Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng
RI5	TOTAL STIC-Maths		6 075 000	1 370 000		1 056 000	100 000	7,3%	100 000	7,3%	90 000	90,0%	1 021 000	96,7%	1 021 000	96,7%	0	0,0%
RI6	Mer-Environnement-Villes et territoires	I-G-Pro-BE (micro algues et procédés) EMN	1 050 000	240 000	192	375 000		0,0%	0	0,0%	0		105 000	28,0%	105 000	28,0%	0	0,0%
		I-G-Pro-BE (micro algues et procédés) La Roche sur Yon	200 000	50 000	172	56 000		0,0%	0	0,0%	0		56 000	100,0%	56 000	100,0%	0	0,0%
		I-G-Pro-BE (micro algues et procédés) Saint-Nazaire	2 014 000	850 000	172	226 000	200 000	23,5%	200 000	23,5%	180 000	90,0%	22 000	9,7%	22 000	9,7%	0	0,0%
		IFREMER : Biotechnologies marines - volet équipements	1 000 000			188 000							0,0%	0	0,0%	0		
		IFREMER : Biotechnologies marines - volet immobilier	3 000 000			1 125 000							0,0%	0	0,0%	0		
		NEMO : extension du bassin d'essais - volet immobilier	4 000 000			1 200 000							600 000	50,0%	600 000	50,0%	0	0,0%
		NEMO : extension du bassin d'essais - volet équipements	4 000 000	800 000	172	800 000		0,0%	0	0,0%	0		120 000	15,0%	120 000	15,0%	0	0,0%
		PRIC mer (CSMAR et GCEM) - Nantes	2 660 000	390 000	172	603 000		0,0%	0	0,0%	0		93 000	15,4%	93 000	15,4%	0	0,0%
		PRIC mer (CSMAR et GCEM) – Saint Nazaire	80 000	16 000	172			0,0%	0	0,0%	0						0	
		S2E PDL (environnement - ville) ONEVU	680 000	400 000	172	140 000		0,0%	0	0,0%	0		30 000	21,4%	30 000	21,4%	0	0,0%
		S2E PDL (environnement - ville) Plate-forme analytique	779 000			390 000							125 000	32,1%	125 000	32,1%	0	0,0%
		S2E PDL (environnement - ville) Télédétection géophysique	695 000			348 000							0,0%	0	0,0%	0		
		S2E PDL (environnement - ville) Télédétection géophysique ESGT Le Mans	100 000			50 000							50 000	100,0%	50 000	100,0%	0	0,0%
RI6	TOTAL Mer-Environnement-Ville et territoires		20 258 000	2 746 000		5 501 000	200 000	7,3%	200 000	7,3%	180 000	90,0%	1 201 000	21,8%	1 201 000	21,8%	0	0,0%
RI7	Planétologie		6 000 000	6 000 000	150		300 000	5,0%	300 000	5,0%	300 000	100,0%						
RI7	TOTAL Planétologie		6 000 000	6 000 000			300 000	5,0%	300 000	5,0%	300 000	100,0%	0		0		0	
RI8	Ingénierie de projets européens et internationaux		3 600 000			600 000							150 000	25,0%	150 000	25,0%	100 000	66,7%
RI8	TOTAL Ingénierie de projets		3 600 000			600 000			0		0		150 000	25,0%	150 000	25,0%	100 000	66,7%
RI9	Innovation et Transfert		6 440 000	2 415 000	172	2 415 000	235 835	9,8%	235 835	9,8%	235 835	100,0%	811 000	33,6%	811 000	33,6%	471 700	58,2%
RI9	TOTAL Innovation et Transfert		6 440 000	2 415 000		2 415 000	235 835	9,8%	235 835	9,8%	235 835	100,0%	811 000	33,6%	811 000	33,6%	471 700	58,2%
SOUS TOTAL Recherche innovation			103 531 000	19 859 000		25 246 000	1 938 835	9,8%	1 866 059	9,4%	1 591 559	85,3%	8 138 000	32,2%	4 640 032	18,4%	573 732	12,4%
TOTAL Enseignement supérieur, recherche, innovation			224 431 000	69 013 000		58 762 000	9 307 835	13,5%	8 486 868	12,3%	2 146 250	25,3%	13 238 000	22,5%	6 089 805	10,4%	740 232	12,2%
TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE																		
TEE1	Énergie et changement climatique		30 980 000	15 480 000	ADEME	15 500 000	2 580 000	16,7%	2 120 194	13,7%	413 422	19,5%	3 972 334	25,6%	3 972 334	25,6%	659 637	16,6%
TEE1	TOTAL énergie et changement climatique		30 980 000	15 480 000		15 500 000	2 580 000	16,7%	2 120 194	13,7%	413 422	19,5%	3 972 334	25,6%	3 972 334	25,6%	659 637	16,6%
TEE2	Économie circulaire et économie des ressources		8 400 000	7 200 000	ADEME	1 200 000	1 200 000	16,7%	742 618	10,3%	103 173	13,9%	226 329	18,9%	226 329	18,9%	66 615	29,4%
TEE2	TOTAL économie circulaire et économie ressources		8 400 000	7 200 000		1 200 000	1 200 000	16,7%	742 618	10,3%	103 173	13,9%	226 329	18,9%	226 329	18,9%	66 615	29,4%
TEE3	Prévention risques naturels	Risques d'inondation et autres risques	200 000	200 000	181	6 000 000		0,0%	0	0,0%	0		1 495 053	24,9%	1 495 053	24,9%	22 679	1,5%
		Risques d'inondation et autres risques	100 000	100 000	AELB			0,0%	0	0,0%	0							
		Risques d'inondation et autres risques	9 700 000	3 700 000	FPRNM			0,0%	0	0,0%	0							
TEE3	TOTAL Prévention des risques naturels		10 000 000	4 000 000		6 000 000		0,0%	0	0,0%	0		1 495 053	24,9%	1 495 053	24,9%	22 679	1,5%
TEE4	Reconquête de la biodiversité	Biodiversité	19 320 000	6 320 000	113	13 000 000		0,0%	0	0,0%	0		3 671 621	28,2%	3 671 621	28,2%	621 261	16,9%
		Biodiversité	100 000	100 000	AELB			100,0%	100 000	100,0%	62 808	62,8%						
TEE4	TOTAL Reconquête de la biodiversité		19 420 000	6 420 000		13 000 000	100 000	1,6%	100 000	1,6%	62 808	62,8%	3 671 621	28,2%	3 671 621	28,2%	621 261	16,9%
TEE5	Préservation ressources en eau		61 700 000	35 200 000	AELB	26 500 000	7 297 332	20,7%	7 297 332	20,7%	2 633 873	36,1%	4 707 384	17,8%	1 536 126	5,8%	37 952	2,5%
TEE5	TOTAL Préservation des ressources en eau		61 700 000	35 200 000		26 500 000	7 297 332	20,7%	7 297 332	20,7%	2 633 873	36,1%	4 707 384	17,8%	1 536 126	5,8%	37 952	2,5%
TEE6	Projets territoriaux de développement intégré	Éducation à l'environnement et au développement durable	270 000	270 000	217	14 700 000	46 000	17,0%	46 000	17,0%	45 000	97,8%	2 464 186	16,8%	2 464 186	16,8%	1 750 252	71,0%
		Projets territoriaux de développement durable	17 940 000	3 240 000	ADEME		540 000	16,7%	705 992	21,8%	142 538	20,2%						
		Projets territoriaux de développement durable	1 000 000	1 000 000	AELB			12,4%	124 168	12,4%	12 667	10,2%						
TEE6	TOTAL Projets territoriaux développement intégré		19 210 000	4 510 000		14 700 000	710 168	15,7%	876 160	19,4%	200 205	22,9%	2 464 186	16,8%	2 464 186	16,8%	1 750 252	71,0%
TOTAL Transition écologique et énergétique			149 710 000	72 810 000		76 900 000	11 887 500	16,3%	11 136 303	15,3%	3 413 481	30,7%	16 536 907	21,5%	13 365 649	17,4%	3 158 396	23,6%
NUMERIQUE																		
NU1	SIG		850 000	425 000	112	425 000	224 284	52,8%	224 284	52,8%	60 691	27,1%	163 593	38,5%	163 593	38,5%	0	0,0%
NU1	TOTAL SIG		850 000	425 000		425 000	224 284	52,8%	224 284	52,8%	60 691	27,1%	163 593	38,5%	163 593	38,5%	0	0,0%
NU2	Gouvernance	E-Administration : actions d'accompagnement et d'animation pour la mutualisation des projets au service de la collectivité intelligente	200 000	100 000	112	100 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		EPN : Accompagner la transformation des espaces publics numériques	200 000	100 000	112	100 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		Open data : soutien à l'élargissement de la plate-forme territoriale de données publiques et intégration de petites collectivités	100 000	50 000	112	50 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
NU2	TOTAL Gouvernance		500 000	250 000		250 000	0	0,0%	0	0,0%	0		0	0,0%	0	0,0%	0	
NU3	Infrastructures		76 000	38 000	112	38 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
TOTAL NUMERIQUE			1 426 000	713 000		713 000	224 284	31,5%	224 284	31,5%	60 691	27,1%	163 593	22,9%	163 593	22,9%	0	0,0%
EMPLOI																		
Diagnostic CARIF-OREF			5 760 000	2 880 000	103	2 880 000	480 000	16,7%	480 000	16,7%	480 000	100,0%	480 000	16,7%	480 000	16,7%	480 000	100,0%
EM1	Observation		300 000	150 000	103	150 000	8 750	5,8%	8 750	5,8%	14 750	168,6%	25 000	16,7%	25 000	16,7%	12 500	50,0%
EM1	TOTAL Observation		6 060 000	3 030 000		3 030 000	488 750	16,1%	488 750	16,1%	494 750	101,2%	505 000	16,7%	505 000	16,7%	492 500	97,5%

CPER 2015-2020 - Tableau détaillé des programmations, engagements et mandatements Etat et Région au 31 décembre 2015

VOLET / OBJECTIFS		OPERATIONS	Montant total (en €)	ETAT	BOP	Région	ÉTAT						REGION					
							PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ		PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ	
							Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng	Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng
EM2	SPRO	Professionnalisation et animation des acteurs	1 500 000	600 000	103	900 000	150 000	25,0%	150 000	25,0%	150 000	100,0%	150 000	16,7%	150 000	16,7%	150 000	100,0%
		Information et communication grand public	2 400 000	300 000	103	2 100 000		0,0%	0	0,0%			350 000	16,7%	350 000	16,7%	350 000	100,0%
EM2	TOTAL SPRO	Consolidation du Service Public Régional de l'Orientalion	3 900 000	900 000		3 000 000	150 000	16,7%	150 000	16,7%	150 000	100,0%	500 000	16,7%	500 000	16,7%	500 000	100,0%
EM3	Parcours professionnels	Sécurisation dans l'emploi par l'amélioration des conditions de travail (ARACT)	2 670 000	1 620 000	103	1 050 000	274 000	16,9%	274 000	16,9%	191 800	70,0%	175 000	16,7%	175 000	16,7%	87 500	50,0%
		Continuité professionnelle (charte tripartite)	5 790 000	2 880 000	103	2 910 000	300 000	10,4%	300 000	10,4%	120 000	40,0%	485 000	16,7%	485 000	16,7%	121 261	25,0%
		GPEC territoriale et de filières	2 740 000	1 370 000	103	1 370 000	480 717	35,1%	480 717	35,1%	353 687	73,6%	228 333	16,7%	228 333	16,7%	57 079	25,0%
EM3	TOTAL Parcours professionnels	Continuité professionnelle et anticipation des mutations économiques	11 200 000	5 870 000		5 330 000	1 054 717	18,0%	1 054 717	18,0%	665 487	63,1%	888 333	16,7%	888 333	16,7%	265 840	29,9%
TOTAL EMPLOI			21 160 000	9 800 000		11 360 000	1 693 467	17,3%	1 693 467	17,3%	1 310 237	77,4%	1 893 333	16,7%	1 893 333	16,7%	1 258 340	66,5%
TERRITORIAL		Abbaye de Fontevraud : aménagements d'accueil des publics	3 000 000			3 000 000							325 000	10,8%	325 000	10,8%	0	0,0%
		Abbaye de Fontevraud : travaux de mise en accessibilité	6 000 000	3 000 000	175	3 000 000	350 000	11,7%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
TER1	Soutien aux territoires ruraux et péri-urbains	Agir pour Nord Mayenne		2 127 000	112		597 000	28,1%	597 000	28,1%	0	0,0%			0		0	
		Agir pour Nord Sarthe		1 092 000	112		231 000	21,2%	231 000	21,2%	0	0,0%			0		0	
		Agir pour Perche sarthois		1 936 000	112			0,0%	0	0,0%	0				0		0	
		Agir pour Saumurois		2 281 000	112		54 276	2,4%	54 276	2,4%	0	0,0%	3 524 335		0		0	
		Agir pour Segréen		1 589 000	112			0,0%	0	0,0%	0		335 416		335 416		0	0,0%
		Agir pour Sud Sarthe		1 775 000	112		575 927	32,4%	575 927	32,4%	0	0,0%			0		0	
		Agir pour Sud Vendée		2 519 000	112		32 000	1,3%	32 000	1,3%	0	0,0%	1 212 000		930 000		600 000	64,5%
		Agir pour Vallées d'Anjou		1 081 000	112			0,0%	0	0,0%	0		89 231		89 231		0	0,0%
		Sous-total « Agir pour »	50 800 000	14 400 000		36 400 000	1 490 203	10,3%	1 490 203	10,3%	0	0,0%	5 160 982	14,2%	1 354 647	3,7%	600 000	44,3%
		Contrat de solidarité Xynthia	9 000 000	2 500 000	112	6 500 000	200 400	8,0%	200 400	8,0%	0	0,0%	6 500 000	100,0%	6 216 800	95,6%	1 849 390	29,7%
		Ile d'Yeu	1 300 000	500 000	112	800 000	200 000	40,0%	200 000	40,0%	0	0,0%		0,0%	0		0	
		Meslay Grez	1 000 000	500 000	112	500 000	139 860	28,0%	139 860	28,0%	0	0,0%		0,0%	0	0,0%	0	
		Territoires concernés par l'Aéroport du Grand Ouest	7 200 000	2 400 000	112	4 800 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
TER1	TOTAL Soutien territoires ruraux et péri-urbains		78 300 000	23 300 000		55 000 000	2 380 463	10,2%	2 030 463	8,7%	0	0,0%	11 985 982	21,8%	7 896 447	14,4%	2 449 390	31,0%
TER3	Renforcement des métropoles	Arts vivants	3 000 000	900 000	131	900 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		Ecole supérieure des Beaux-Arts de Nantes	34 500 000	4 000 000	224	3 500 000	4 000 000	100,0%	4 000 000	100,0%	527 583	13,2%	3 500 000	100,0%	3 500 000	100,0%	0	0,0%
		Grand Blottereau : études	5 300 000	530 000	112	2 120 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		Rénovation Onyx - Saint Herblain	2 300 000	360 000	131	360 000		0,0%	0	0,0%	0			0,0%	0	0,0%	0	
		Soutien au CREPS des Pays de la Loire	37 000 000	5 500 000	CNDS	26 000 000		0,0%	0	0,0%	0		150 000	0,6%	150 000	0,6%	8 766	5,8%
TER3	TOTAL Renforcement des métropoles		82 100 000	11 290 000		32 880 000	4 000 000	35,4%	4 000 000	35,4%	527 583	13,2%	3 650 000	11,1%	3 650 000	11,1%	8 766	0,2%
TOTAL TERRITORIAL			160 400 000	34 590 000		87 880 000	6 380 463	18,4%	6 030 463	17,4%	527 583	8,7%	15 635 982	17,8%	11 546 447	13,1%	2 458 156	21,3%
TOTAL GENERAL CPER 2015-2020			1 170 839 500	412 616 250		395 436 900	54 190 889	13,1%	51 437 236	12,5%	12 008 994	23,3%	106 558 362	26,9%	88 121 637	22,3%	39 385 800	44,7%

OBJECTIFS		MAQUETTE CPER (en €)	ETAT	Région	Départements	Agglomérations	Opérateurs publics	Autres EPCI/communes	Autre dont FEDER	TOTAL général	
MO1	Transport ferroviaire	395 302 500	19 707 340	50 162 810	5 696 793	9 466 339	24 881 461	0	0	109 914 743	27,8%
MO2	Infrastructures routières	164 710 000	1 258 512	0	196 250	6 357 500	-	165 250	-	7 977 512	4,8%
MO3	Développement du Grand Port Maritime	53 700 000	2 900 000	4 900 000	3 300 000	210 000	807 640	-	-	12 117 640	22,6%
Total Mobilité		613 712 500	23 865 852	55 062 810	9 193 043	16 033 839	25 689 101	165 250	0	130 009 895	21,2%
ES1	Attractivité des campus	91 164 000	6 564 195	749 773	0	0	544 994	-	-	7 858 962	8,6%
ES2	Vie étudiante	17 976 000	51 340	0	-	0	461 035	-	-	512 375	2,9%
ES3	Numérique	11 760 000	5 274	700 000	0	0	-	-	-	705 274	6,0%
<i>Sous-total Enseignement supérieur</i>		<i>120 900 000</i>	<i>6 620 809</i>	<i>1 449 773</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 006 029</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>9 076 611</i>	<i>7,5%</i>
RI1	Biologie – Santé	16 234 000	315 000	565 000	0	0	70 000	-	0	950 000	5,9%
RI2	Alimentation-Végétal	15 576 000	415 224	296 000	0	0	0	-	0	711 224	4,6%
RI3	Lettres, Langue Science Humaine et sociale	1 553 000	0	110 000	0	-	-	-	-	110 000	7,1%
RI4	Science des matériaux – Mécanique et ingénierie	27 795 000	300 000	486 032	-	0	100 000	-	0	886 032	3,2%
RI5	STIC-Maths	6 075 000	100 000	1 021 000	0	0	338 000	-	0	1 459 000	24,0%
RI6	Mer-Environnement-Ville et territoires	20 258 000	200 000	1 201 000	0	98 000	50 000	-	0	1 549 000	7,6%
RI7	Planétologie	6 000 000	300 000	-	0	-	-	-	-	300 000	5,0%
RI8	Ingénierie de projets	3 600 000	-	150 000	0	-	0	-	0	150 000	4,2%
RI9	Innovation et Transfert	6 440 000	235 835	811 000	0	-	-	-	0	1 046 835	16,3%
<i>Sous-total Recherche innovation</i>		<i>103 531 000</i>	<i>1 866 059</i>	<i>4 640 032</i>	<i>0</i>	<i>98 000</i>	<i>558 000</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	<i>7 162 091</i>	<i>6,9%</i>
Total ESRI		224 431 000	8 486 868	6 089 805	0	98 000	1 564 029	-	0	16 238 702	7,2%
TEE1	Énergie et changement climatique	30 980 000	2 120 194	3 972 334	-	-	-	-	-	6 092 528	19,7%
TEE2	Économie circulaire et économie ressources	8 400 000	742 617	226 329	-	-	-	-	-	968 946	11,5%
TEE3	Prévention des risques naturels	10 000 000	0	1 495 053	-	-	-	-	-	1 495 053	15,0%
TEE4	Reconquête de la biodiversité	19 420 000	100 000	3 671 621	-	-	-	-	-	3 771 621	19,4%
TEE5	Préservation des ressources en eau	61 700 000	7 297 332	1 536 126	-	-	-	-	-	8 833 458	14,3%
TEE6	Projets territoriaux développement intégré	19 210 000	876 159	2 464 186	-	-	-	-	-	3 340 345	17,4%
Total TEE		149 710 000	11 136 303	13 365 649	-	-	-	-	-	24 501 952	16,4%
NU1	Système d'information géographique	850 000	224 284	163 593	-	-	-	-	-	387 877	45,6%
NU2	Gouvernance	500 000	0	0	-	-	-	-	-	0	0,0%
NU3	Infrastructures	76 000	0	0	-	-	-	-	-	0	0,0%
Total Numérique		1 426 000	224 284	163 593	-	-	-	-	-	387 877	27,2%
EM1	Observation	6 060 000	488 750	505 000	-	-	-	-	-	993 750	16,4%
EM2	Service public régional de l'innovation (SPRO)	3 900 000	150 000	500 000	-	-	-	-	-	650 000	16,7%
EM3	Parcours professionnels	11 200 000	1 054 717	888 333	-	-	-	-	-	1 943 050	17,3%
Total Emploi		21 160 000	1 693 467	1 893 333	-	-	-	-	-	3 586 800	17,0%
TER1	Soutien territoires ruraux et péri-urbains	78 300 000	2 030 463	7 896 447	-	-	-	-	-	9 926 910	12,7%
TER3	Renforcement des métropoles	82 100 000	4 000 000	3 650 000	3 000 000	11 939 473	0	0	-	22 589 473	27,5%
Total Territorial		160 400 000	6 030 463	11 546 447	3 000 000	11 939 473	0	0	-	32 516 383	20,3%
TOTAL GENERAL CPER 2015-2020		1 170 839 500	51 437 236	88 121 637	12 193 043	28 071 312	27 253 130	165 250	0	207 241 608	17,7%

Thématiques / Opérations	Date signature conventions	Coût total (en €)	dont		Engagements État		Engagements Région	
			État	Région	Au 31/12/2015	%	Au 31/12/2015	%
CROUS – CNOUS	22/05/15	5 860 000		2 930 000	-	-	2 930 000	100,0%
Cité universitaire Fresche Blanc (études)		360 000		180 000	-	-	180 000	100,0%
Cité universitaire Heinlex		5 500 000		2 750 000	-	-	2 750 000	100,0%
PATRIMOINE	16/07/15	26 210 000	10 866 500	6 771 500	1 074 500	9,9%	1 920 000	28,4%
Avenant n°1	26/11/15							
Fontevraud : cuisines, mur gouttereau Abbatale, la Madeleine		4 800 000	2 880 000	1 920 000	700 000	24,3%	1 920 000	100,0%
Saumur : remparts, château, temple protestant, Ardilliers, hôtel de ville, visitation		8 910 000	3 236 500	2 476 500	0	0,0%	0	0,0%
Guérande Collégiale, remparts, porte St Michel		5 000 000	1 750 000	750 000	77 000	4,4%	0	0,0%
Sable d'Olonne : Église Notre-Dame		2 500 000	1 000 000	375 000	297 500	29,8%	0	0,0%
La Chapelle Launay : Abbaye de Blanche-Couronne		5 000 000	2 000 000	1 250 000	0	0,0%	0	0,0%
COOPERATION DECENTRALISEE 2016-2018	07/07/15	2 130 000	1 005 000	1 125 000				
Axe 1 : soutien aux projets		1 470 000	735 000	735 000	La convention entre en vigueur au 1/01/2016			
Axe 2 : Fonds d'intégration des jeunes		300 000	150 000	150 000				
Axe 3 : Fonds d'animation du réseau ALCID		360 000	120 000	240 000				
SANTE	23/10/15	33 553 600	17 025 600	16 528 000	6 908 017	40,6%	3 616 507	21,9%
Observatoire de la santé		3 926 700	1 976 700	1 950 000	390 304	19,7%	325 000	16,7%
ORS		3 296 700	1 646 700	1 650 000	335 304	20,4%	275 000	16,7%
EPIC-PL Registre des cancers		630 000	330 000	300 000	55 000	16,7%	50 000	16,7%
Prévention et promotion de la santé		17 926 900	12 348 900	5 578 000	6 517 713	52,8%	1 049 151	18,8%
IREPS		8 110 900	6 348 900	1 762 000	1 306 314	20,6%	354 071	20,1%
Autres actions de prévention		7 200 000	6 000 000	1 200 000	5 211 399	86,9%	189 080	15,8%
Gérontopôle		2 616 000		2 616 000	-	-	506 000	19,3%
Aménagement du territoire ligérien en santé		11 700 000	2 700 000	9 000 000	0	0,0%	2 242 356	24,9%
Maisons de santé		11 100 000	2 100 000	9 000 000	0	0,0%	2 242 356	24,9%
Évaluation d'impact sur la santé		600 000	600 000		0	0,0%	-	-
TOTAL		67 753 600	28 897 100	27 354 500	7 982 517	27,6%	8 466 507	31,0%

CREDITS CONTRACTUALISES HORS CPER

VOLET	OPERATIONS	Montant total (en €)	ETAT	Région	ÉTAT						RÉGION					
					PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ		PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ	
					Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng	Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng
TERRITORIAL	NPRU – Projets d'intérêt régional	22 000 000	22 000 000		900 000	4,1%	0	0,0%	0							
Usine du futur	PIA – Appel à projets expérimental	20 000 000	10 000 000	10 000 000			5 200 000	52,0%			6 030 000	60,30%	6 030 000	60,30%		
TOTAL Crédits contractualisés hors CPER		42 000 000	32 000 000	10 000 000	900 000	2,8%	5 200 000	16,3%	0	0,0%	6 030 000	60,3%	6 030 000	60,3%		

CREDITS VALORISES CPER 2015-2020

VOLET	OPERATIONS	Montant total (en €)	ETAT	Région	ÉTAT						RÉGION					
					PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ		PROGRAMMÉ		ENGAGÉ		MANDATÉ	
					Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng	Programmé cumulé au 31/12/2015	%	Engagé cumulé au 31/12/2015	%	Mandaté cumulé au 31/12/2015	% /eng
ESRI	PIA – projets innovants en matière d'enseignement supérieur et de recherche (opérateurs dans le champ du MESR)	154 800 000	154 800 000													
	Plan CAMPUS	30 000 000	30 000 000		25 828 279	86,1%	25 828 279	86,1%	4 000 000	15,5%						
TOTAL ESRI		184 800 000	184 800 000		25 828 279	14,0%	25 828 279	14,0%	4 000 000	15,5%						
NUMERIQUE	PIA – FSN – Infrastructures numériques régionales	582 900 000	138 000 000	100 000 000	0	0,0%	0	0,0%	0		57 630 000	57,6%				
TOTAL NUMERIQUE		582 900 000	138 000 000	100 000 000	0	0,0%	0	0,0%	0		57 630 000	57,6%				
TERRITORIAL	NPRU – Projets d'intérêt national				0		0		0							
	PIA – appel à projets « ville de demain » - Ecocité Nantes Saint Nazaire	17 110 000	17 110 000		16 696 375	97,6%	16 696 375	97,6%	13 458 655	80,6%						
TOTAL TERRITORIAL		17 110 000	17 110 000		16 696 375	97,6%	16 696 375	97,6%	13 458 655	80,6%						
Usine du futur	PIA – plan usine du futur (prêts opérés par Bpi france) / plan régional usine du futur	120 000 000	60 000 000	60 000 000	33 600 000	56,0%	33 600 000	56,0%			13 000 000	21,7%	13 000 000	38,7%		
TOTAL Usine du futur		120 000 000	60 000 000	60 000 000	33 600 000	56,0%	33 600 000	56,0%			13 000 000	21,7%	13 000 000	38,7%		
TOTAL Crédits valorisés CPER 2015-2020		904 810 000	399 910 000	160 000 000	76 124 654	19,0%	76 124 654	19,0%	17 458 655	22,9%	70 630 000	44,1%	13 000 000	8,1%		

Suivi Gouvernance par volet			
Volet	Date de signature des conventions d'application	Comités CPER	Date des réunions
Mobilité	4 décembre 2015	Comité technique mobilité multimodale	24/11/15
ESR	4 décembre 2015, signature de 3 conventions (44-85) (49) (53-72)	3 comités territoriaux des financeurs du volet ESR	En 2016
		8 comités de suivi opérationnels : 7 pour les thématiques de recherche	01/04/2015
Transition écologique et énergétique	pas de conventions spécifique	Comité technique	En 2016
Numérique	Convention de partenariat Etat, Région, Gigalis pour Géopal (1 ^{er} semestre 2016) Convention plus globale sur la mise en œuvre du volet usages de la SCORAN.	CCRANT réunie en mai et novembre 2015 / comités techniques réunis régulièrement avec Départements	01/05/2015 06/11/2015
Innovation, filières	Partenariat régional d'innovation (PIA déconcentré) ayant fait l'objet : - d'une convention Etat Bpi (décembre 2014) - d'une convention Région Bpi (avril 2015) - d'un cahier des charges Etat – Région – Bpi (mai 2015)		Plusieurs réunions Région-BPI-DIRECCTE – la dernière en septembre 2015
Emploi, formation	pas de conventions spécifique	Suivi via les Conseils d'administration pour le CARIF OREF	
Territorial	Conventions ou appels à projets par territoire	Des réunions par territoire de projet. Une réunion à l'échelle régionale	26/02/15

SIGNATURE DES CONTRATS DE VILLE	
Collectivité	Date de signature
Nantes Métropole	15 janvier 2015
Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)	15 janvier 2015
Communauté de communes de Châteaubriant	12 septembre 2015
Angers Loire Métropole	7 mai 2015
Communauté d'agglomération du Choletais	11 mai 2015
Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement (CALSD)	29 juin 2015
Laval agglomération	3 juillet 2015
Le Mans Métropole	29 juin 2015
Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe	6 juillet 2015
La Roche sur Yon Agglomération	13 février 2015
Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte	13 février 2015

Volet	INTITULÉ DE LA CONVENTION		Localisation	Date de signature
Pour mémoire	Convention générale de mise en œuvre du CPER 2015-2020		Région	28 avril 2015
Mobilité multimodale	Convention relative au pilotage du volet mobilité multimodale		Région	4 décembre 2015
Enseignement supérieur, recherche et innovation (ESRI)	Programme d'actions du volet ESRI – Départements de Loire Atlantique et de Vendée		44-85	4 décembre 2015
	Programme d'actions du volet ESRI – Département de Maine et Loire		49	4 décembre 2015
	Programme d'actions du volet ESRI – Départements de Mayenne et de Sarthe		53-72	4 décembre 2015
Innovation, filières d'avenir, usine du futur	Partenariat régional d'innovation (PIA déconcentré)	Convention État – Bpifrance	Région	17 décembre 2014 (avenant du 25 août 2015)
		Convention Région - Bpifrance		4 novembre 2015
Territorial	Agir Pour « Segréen »		49	4 décembre 2015
	Agir Pour « Vallées d'Anjou »		49	4 décembre 2015
	Agir Pour « Saumurois »		49	4 décembre 2015
	Agir Pour « Nord Mayenne »		53	9 octobre 2015
	Agir Pour « Nord Sarthe »		72	Pas de convention – appels à projet
	Agir Pour « Sud Sarthe »		72	
	Agir Pour « Perche sarthois »		72	
	Agir Pour « Sud Vendée »		85	16 novembre 2015
	Meslay-Grez		53	9 octobre 2015
	Communes Xynthia		85	9 octobre 2015
	Ile Yeu		85	9 octobre 2015
	Convention métropolitaine de Nantes Métropole		44	9 octobre 2015
	Rénovation urbaine		Région	4 décembre 2015
	Abbaye royale de Fontevraud – Convention cadre d'exécution		Région	26 novembre 2015

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Secrétariat général pour les affaires régionales
8, rue de Chateaubriand - Téléphone 02 40 08 64 84 - Télécopie 02 40 47 66 66
adresse postale : 6, quai Ceineray BP 33515 - 44035 Nantes cedex 1
<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>

RÉGION PAYS DE LA LOIRE
44966 Nantes cedex 9
Téléphone 02 28 20 50 00 - Télécopie 02 28 20 50 05
<http://www.paysdelaloire.fr>

ISSN 1967-0958